Vol 72 Nº 4 2025
November-December
novembre-décembre

Canada's voice for academic and professional staff
La voix du personnel académique et professionnel au Canada

CAUT ACPPU

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

www.CAUT.ca

Not all calls for public funding are good

Les demandes de financement public ne sont pas toutes bonnes

bulletin

Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeures et professeurs d'université
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Tel: 613-820-2270 / comms@caut.ca

President / Présidente /
Robin Whitaker

Executive Director / Directeur général /
David Robinson

Director of Political Action and Communications / Directrice, actions politiques et communications /
Justine De Jaegher

Co-Managing Editor / Co-rédactrice et co-rédacteur en chef /
Elizabeth Berman Mafoya Dossoumon

Advertising / Publicité /
Rosa Laboccetta (ads@caut.ca)

Circulation / Diffusion /
Nicole Gagné (gagne@caut.ca)

Graphic Design / Graphisme /
Lauren Gatti-Johnston

Contributors / Contributrices et contributeurs /
Florence Ashley, Michael Faciejew, Alison Hearn, Momin Rahman, Ozayr Saloojee, Marc Spooner

Editorial Board / Comité de rédaction /
Justine De Jaegher, Peter McInnis, David Robinson, Yalla Sangaré, Marc Schroeder, Robin Whitaker

Published by /
The *CAUT Bulletin* is published 4 times per year by the Canadian Association of University Teachers. Feature content and archive at CAUT.ca. Job postings at AcademicWork.ca.

Publié par /
L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université publie le *Bulletin de l'ACPPU* 4 fois par an. Les articles et rubriques du *Bulletin* de même que les archives sont accessibles sur le site ACPPU.ca. Les offres d'emploi sont publiées sur le site TravailAcademique.ca.

Average distribution / Tirage moyen / 43,000

Copyright /
Reproduction without written permission by the publisher and author is forbidden. Copyright in materials submitted to the publisher and accepted for publication remains with the author, but the publisher may choose to translate and/or reproduce them in print and electronic form.

Droit d'auteur /
Il est interdit de reproduire des articles sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur. L'auteur conserve le droit d'auteur pour les documents soumis à l'éditeur et acceptés aux fins de publication. L'éditeur peut cependant choisir de les traduire ou de les reproduire, ou les deux, sous forme imprimée et électronique.

Disclaimer /
All signed articles express the views of the author(s) and do not necessarily represent those of CAUT.

Avis de non-responsabilité /
Tous les articles signés expriment les opinions de leur(s) autrice(s) et auteur(s) et ne représentent pas nécessairement celles de l'ACPPU.

Member of / Membre de /
Canadian Association of Labour Media
L'Association canadienne de la presse syndicale

Printed in Canada by / Imprimé au Canada par /
Imprimeries Transcontinental, Montréal

MIX
Paper | Supporting responsible forestry
FSC® C011825

Contents
Sommaire

FEATURE
REPORTAGE SPÉCIAL

18 – 23 /

Not all calls for public funding are good

Les demandes de financement public ne sont pas toutes bonnes

Feature/Reportage spécial: stock.adobe.com / Mars Lewis (modified) / Ljupco Smokovski (modified) / Shotprime Studio (modified) / deagreez (modified) / Lumos sp (modified)
Page 13: Eric Reid

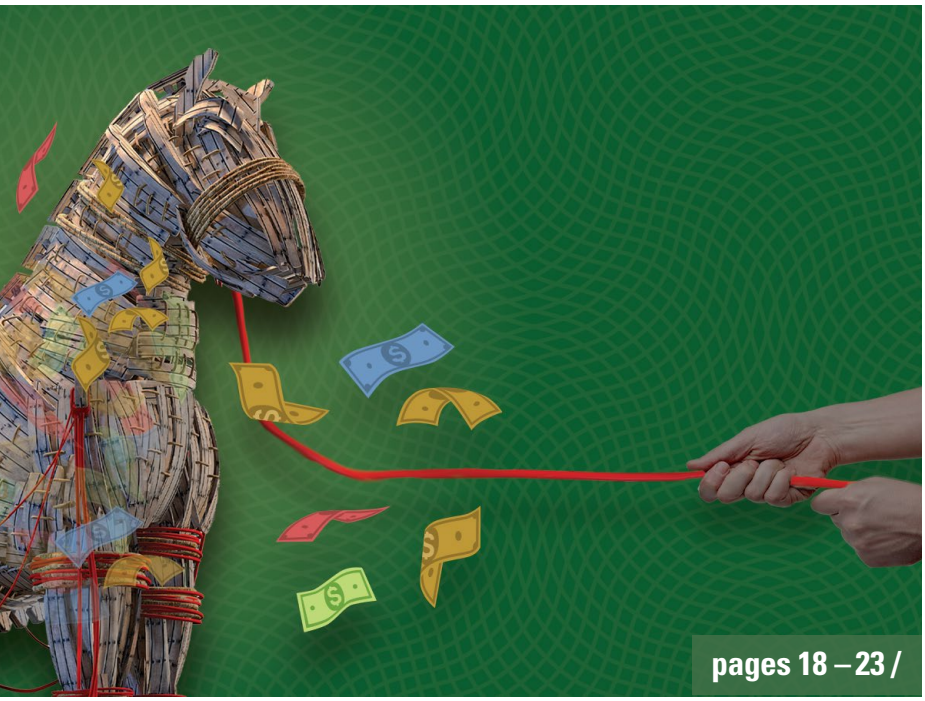

pages 18 – 23 /

pages 32 – 35 /

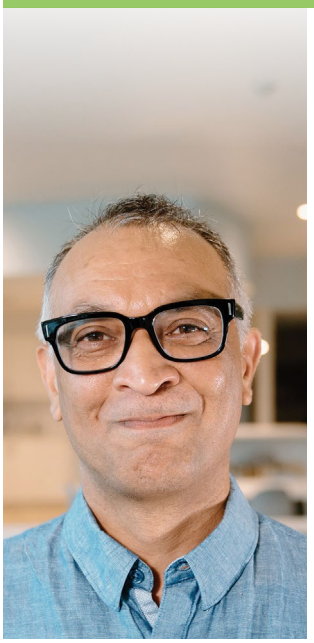

ALSO IN THIS ISSUE
ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

4 /
CALL FOR NOMINATIONS
APPEL DE CANDIDATURES

5 – 6 /
BY THE NUMBERS
STATISTIQUES SOUS LA LOUPE
Academic freedom under threat around the world
La liberté académique menacée dans le monde entier

7 – 9 /
PRESIDENT'S MESSAGE
LE MOT DE LA PRÉSIDENTE
Precarity for some is harm for all
L'insécurité de certains menace la sécurité de tous

10 – 11 /
EXECUTIVE DIRECTOR'S CORNER
LE COIN DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
Academic freedom and the democratic decline
La liberté académique et le déclin de la démocratie

12 /
PROFILE | J.H. STEWART REID MEMORIAL FELLOWSHIP WINNER
PROFIL | RÉCIPIENDAIRE DE LA BOURSE COMMÉMORATIVE J.H.-STEWART-REID POUR ÉTUDES DOCTORALES

13 – 17 /
NEWS
ACTUALITÉS

24 – 31 /
COMMENTARY
TRIBUNE LIBRE
Palestine censorship shakes architecture community
La censure palestinienne secoue la communauté architecturale

Academic freedom at the University of Alberta in the wake of Charlie Kirk's death
La liberté académique à l'Université de l'Alberta à la suite du décès de Charlie Kirk

32 – 35 /
INTERVIEW
ENTREVUE
Momin Rahman and Alison Hearn

Call for Nominations | CAUT Standing Committees

Term

The term of appointment for members of standing committees is normally three years, with the possibility of one renewal.

Vacancies

Academic Freedom and Tenure Committee
4 vacancies / Members of the Academic Freedom and Tenure Committee should have had considerable involvement in and knowledge about academic freedom. Members must be sympathetic to and have had experience in the defence of academic freedom and tenure and be able to commit time between meetings to the work of the Committee, including drafting of documents and other related activities.

Collective Bargaining and Organizing Committee
3 vacancies / Members of the Collective Bargaining and Organizing Committee should have demonstrated experience in collective bargaining and organizing. Members should be able to commit time between meetings to the work of the Committee, including drafting of documents and other related activities.

Equity Committee
5 vacancies (1 member representing Aboriginal academic staff; 2 members representing academic staff with disabilities; and 2 members representing LGBTQ2S) / The Equity Committee is composed of two members of the following groups: Aboriginal academic staff; academic staff with disabilities; lesbian, gay, bi-sexual, trans, queer, and two-spirited academic staff; racialized academic staff; and women academic staff. Members should have considerable experience in and a commitment to the advancement of equity. Members should be able to commit time between meetings to the work of the Committee, including drafting of documents and other related activities.

Librarians' and Archivists' Committee
2 vacancies / Members of the Librarians' and Archivists' Committee should have considerable experience and knowledge of the professional interests and academic concerns of librarians and archivists at Canadian post-secondary institutions. They should be aware of policy matters pertaining to academic rights and working conditions of academic librarians and archivists. Members should be able to commit time between meetings to the work of the Committee, including drafting of documents and other related activities.

Contract Academic Staff Committee
2 vacancies / Members of the Contract Academic Staff Committee should have considerable experience in and commitment to the advancement of the issues and working conditions of Contract Academic Staff. Members should be able to commit time between meetings to the work of the Committee, including drafting of documents and other related activities.

Deadline

The deadline for nominations for members of CAUT Standing Committees is **February 1, 2026**. The nomination procedures are available on the CAUT website.

Appel de candidatures | Comités permanents de l'ACPPU

Mandat

Le mandat des membres des comités permanents est normalement de trois ans avec la possibilité d'un renouvellement.

Postes vacants

Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi
quatre postes / Les membres du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi doivent avoir joué un rôle considérable au chapitre de la liberté académique et bien connaître cet enjeu. Les membres doivent être sympathiques à la défense de la liberté académique et de la permanence et avoir acquis de l'expérience en la matière. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité de la négociation collective et de l'organisation
trois postes / Les membres du Comité de la négociation collective et de l'organisation doivent avoir une expérience confirmée de la négociation collective et de l'organisation. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions et participer notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité de l'équité
cinq postes (1 membre représentant le personnel académique autochtone; 2 membres représentant le personnel académique ayant une limitation fonctionnelle; 2 membres représentant le personnel académique lesbien, gai, bisexuel, transgenre, allosexuel et bispirituel) / Le Comité de l'équité est composé de deux membres de chacun des groupes suivants : personnel académique autochtone; personnel académique ayant une limitation fonctionnelle; personnel académique lesbien, gai, bisexuel, trans, allosexuel et bispirituel; personnel académique racialisé; personnel académique féminin. Les membres doivent avoir une grande expérience de la promotion de l'équité et être pleinement engagés dans cet enjeu. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en participant à des activités connexes.

Comité des bibliothécaires et des archivistes
deux postes / Les membres du Comité des bibliothécaires et des archivistes doivent avoir une expérience et une connaissance considérables des intérêts de la profession et des questions académiques qui concernent les bibliothécaires et les archivistes en poste dans les établissements postsecondaires canadiens. Les membres doivent être au fait des questions de principe touchant les droits académiques et les conditions de travail des bibliothécaires et des archivistes de ces établissements. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Comité du personnel académique contractuel
deux postes / Les membres du Comité du personnel académique contractuel doivent avoir une expérience considérable et s'engager à faire progresser les enjeux et les conditions de travail du personnel académique contractuel. Les membres doivent pouvoir consacrer du temps aux travaux du comité entre les réunions, notamment en rédigeant des documents et en prenant part à des activités connexes.

Date limite

La date limite des mises en candidature aux postes de membres des comités permanents de l'ACPPU est le **1er février 2026**. Le processus de mise en candidature est disponible sur le site web de l'ACPPU.

By the numbers
Statistiques sous la loupe

Academic freedom under threat around the world

Scholars at Risk's Free to Think 2025 report documents 328 verified incidents of attacks on higher education in 49 countries and territories, from July 1, 2024 to June 30, 2025.

Top five countries for verified incidents

1. United States
2. Bangladesh
3. India
4. Palestine (Occupied Palestinian Territory)
5. Ukraine

Share of verified incidents by country, 2024-2025

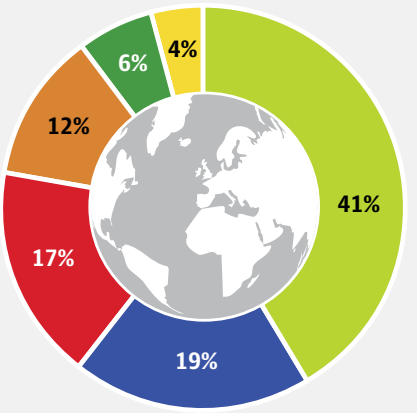

All other countries combined · USA · Bangladesh · India · Palestine (OPT) · Ukraine

Incidents rising over time
Number of incidents reported in 2015, 2020, and 2025

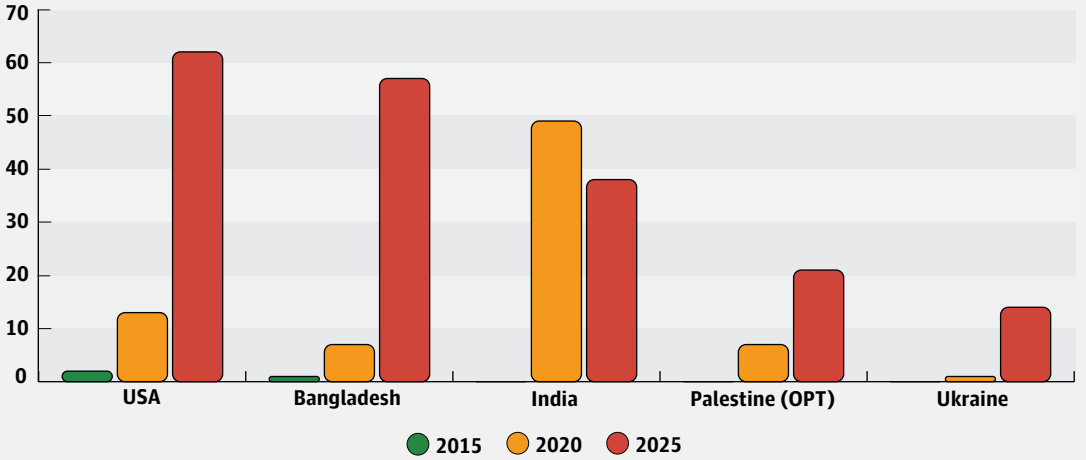

Note: Incidents may involve more than one type of conduct (killings, violence, disappearances, wrongful imprisonment, wrongful prosecution, travel restrictions, loss of position, destruction of facilities, restrictions of free expression and more.)

Source: Scholars at Risk, Academic Freedom Monitoring Project

By the numbers
Statistiques sous la loupe

La liberté académique menacée dans le monde entier

Le rapport *Free to Think 2025* de l'organisation Scholars at Risk recense 328 cas avérés d'attaques contre l'enseignement supérieur dans 49 pays et territoires, entre le 1er juillet 2024 et le 30 juin 2025.

Les cinq pays où le nombre de cas avérés est les plus élevé

1. États-Unis
2. Bangladesh
3. Inde
4. Palestine (Territoire palestinien occupé)
5. Ukraine

Répartition des cas avérés par pays, 2024-2025

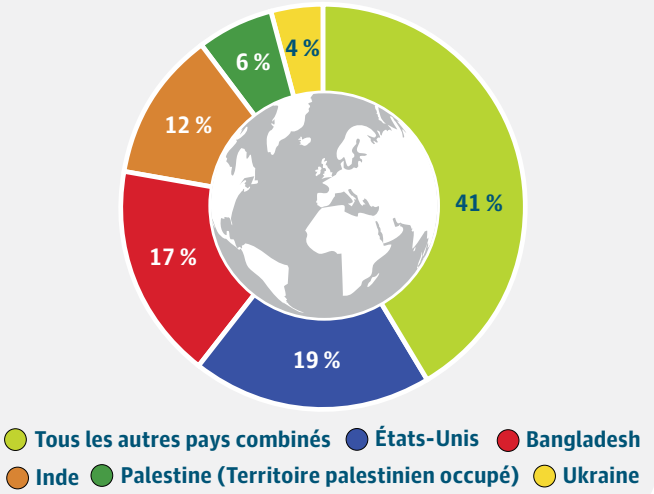

Augmentation des cas avérés au fil du temps
Nombre de cas avérés signalés en 2015, 2020 et 2025

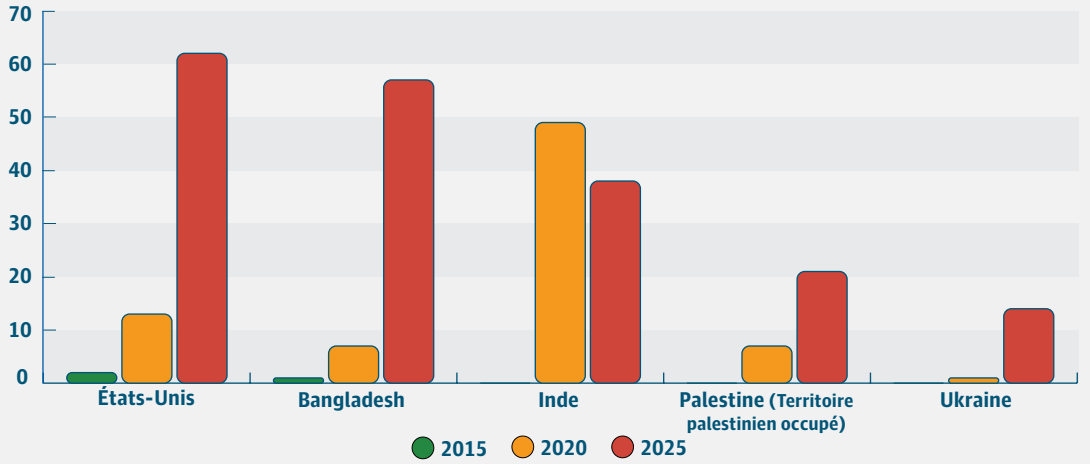

Note : Les incidents peuvent impliquer plusieurs types de comportements (meurtres, violences, disparitions, emprisonnements injustifiés, poursuites judiciaires abusives, restrictions de déplacement, perte d'emploi, destruction d'installations, restrictions à la liberté d'expression, etc.).

Source : *Scholars at Risk, Academic Freedom Monitoring Project* (en anglais seulement)

President's message
Le mot de la présidente

Precarity for some is harm for all

By Robin Whitaker

"Unpaid work won't fly." That slogan captured the demand by flight attendants in the Air Canada Component of the Canadian Union of Public Employees to be paid for all hours worked. Their campaign resonated widely, even among those whose August travel was disrupted when CUPE defied the federal government's back-to-work order.

How could it not? Expecting flight attendants to donate hours of their lives to the employer before takeoff and after landing is so obviously wrong.

How many Canadians know that many academics are in a similar position? Contract academic staff (CAS) on part-time and limited-term contracts often work to get courses off the ground before their pay starts and again after it ends, when they remain vital mentors to students. They may perform service and conduct research that benefits their post-secondary institution and society more widely, but unless that work is included in the terms of their contract, it too goes unpaid.

Meanwhile, insecure employment reduces academic freedom, removing the procedural protections of tenure or other forms of permanency. Contrary to neoliberal wisdom, security, not precarity, supports the risk-taking needed for innovation and creativity.

In gig-work style, employers may expect CAS to supply the resources needed to do their work, often not allocating even a campus office. CAS who piece together part-time jobs at multiple institutions, sometimes in different cities, give additional hours to commuting between them, while uncertainty about future employment complicates important life decisions.

In short, insecure conditions transfer costs from employers to workers.

> **Security, not precarity, supports the risk-taking needed for innovation and creativity.**

They are at odds with the characteristics of decent work, as defined by the International Labour Organization (ILO):

> Decent work sums up the aspirations of people in their working lives. It involves opportunities for work that is productive and delivers a fair income, security in the workplace and social protection for all, better prospects for personal development and social integration, freedom for people to express their concerns, organize and participate in the decisions that affect their lives and equality of opportunity and treatment for all women and men.

Above all, contingent employment externalizes risk, allowing corporatized post-secondary institutions to add and remove workers "nimbly," without the hassle of formal layoffs. But as the Law Commission of Canada asked in *Is Work Working?* back in 2004, why would we think vulnerable workers are positioned to bear the costs that employers and the state are unwilling to assume?

These costs are sharpest, of course, for those immediately affected. They don't stop there though. On the organizing front, employers will always try to exploit differences between workers, using them to weaken solidarity within and between unions. On our campuses, students lose when the professor who inspired them is no longer teaching in their program or is unable to supervise their thesis. Permanent academic staff lose when their CAS colleagues' strengths and specialties cannot be built into curriculum planning and program building. An increasing reliance on part-time and fixed-term contracts leaves a shrinking pool of permanent academic staff to carry the growing workload of running programs. And the whole of society loses when academics are not supported to conduct the research and scholarship for which they trained.

Committed to fighting these losses and inequities, CAUT member associations have made improvements for CAS a bargaining priority. This work must continue in the current retrenchment.

But in an austerity context, we're not going to win this fight at the bargaining table alone. It will require sustained political organization aimed at restoring stable funding for public post-secondary education, combined with a remaking of our colleges and universities away from the corporate model and for the common good.

Though I write in October, Fair Employment Week, when CAUT members draw attention to precarity in our sector, will be well over by the time this column appears. Perhaps that's fitting. In 1944, the ILO reaffirmed its fundamental founding principles in the Declaration of Philadelphia. These start with "labour is not a commodity," followed by "freedom of expression and association are essential to sustained progress." Third is "poverty anywhere constitutes a danger to prosperity everywhere."

Let's stretch the last to include "insecurity for any threatens the security of all," and commit to fighting it every week of the year. ■

President's message
Le mot de la présidente

L'insécurité de certains menace la sécurité de tous

Par Robin Whitaker

« Le travail non payé, c'est du vol. » Ce slogan résumait bien la revendication des agentes et agents de bord membres de la section Air Canada du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui demandaient d'être rémunérés pour toutes les heures travaillées. Leur campagne a trouvé un large écho, même parmi ceux dont les voyages en août ont été perturbés lorsque le SCFP a défié l'ordre de retour au travail du gouvernement fédéral.

Comment aurait-il pu en être autrement? Il est tout à fait inacceptable d'attendre des agentes et agents de bord qu'ils consacrent gratuitement des heures de leur vie à leur employeur avant le décollage et après l'atterrissage.

Combien de Canadiennes et Canadiens savent que de nombreux membres du personnel académique se trouvent dans une situation similaire? Les membres du personnel académique contractuel à temps partiel et sous contrat à durée déterminée travaillent souvent pour mettre en place des cours avant que leur rémunération ne commence et à nouveau après la fin de celle-ci, alors qu'ils restent des mentors essentiels pour les étudiantes et étudiants. Ils peuvent fournir des services et mener des recherches qui profitent à leur établissement d'enseignement postsecondaire et à la société en général, mais à moins que ce travail ne soit inclus dans les modalités de leur contrat, il n'est pas rémunéré non plus.

Par ailleurs, l'insécurité d'emploi réduit la liberté académique, supprimant les protections procédurales liées à la titularisation ou à d'autres formes de permanence d'emploi. Contrairement à la sagesse néolibérale, c'est la sécurité, et non la précarité, qui favorise la prise de risques nécessaire à l'innovation et à la créativité.

Dans le cadre du travail à la tâche, les employeurs peuvent attendre des membres du personnel académique contractuel qu'ils fournissent les ressources nécessaires à leur travail, sans même leur attribuer de bureau sur le campus. Les membres du personnel académique contractuel qui cumulent des emplois à temps partiel dans plusieurs établissements, parfois dans différentes villes, consacrent des heures supplémentaires à leurs déplacements, tandis que l'incertitude quant à leur avenir professionnel complique les décisions importantes de leur vie.

C'est la sécurité, et non la précarité, qui favorise la prise de risques nécessaire à l'innovation et à la créativité.

En bref, les conditions précaires transfèrent les coûts des employeurs aux travailleuses et travailleurs. Elles sont en contradiction avec les caractéristiques du travail décent, telles que définies par l'Organisation internationale du travail (OIT) :

> Le travail décent résume les aspirations des êtres humains au travail. Il regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'intégration sociale, la liberté pour les personnes d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie, ainsi que l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes.

Avant tout, l'emploi atypique externalise les risques, permettant aux établissements d'enseignement postsecondaire gérés comme des entreprises d'embaucher et de mettre à pied « rapidement » des travailleuses et travailleurs, sans avoir à passer par les formalités fastidieuses des mises à pied officielles. Mais comme l'a demandé la Commission du droit du Canada dans son rapport intitulé « Travailler, oui mais… » publié en 2004, pourquoi penserions-nous que les travailleuses et travailleurs vulnérables sont en mesure de supporter les coûts que les employeurs et l'État ne sont pas disposés à assumer?

Ces coûts sont bien sûr plus élevés pour les personnes directement touchées. Mais ils ne s'arrêtent pas là. Sur le plan organisationnel, les employeurs tenteront toujours d'exploiter les différences entre les travailleuses et travailleurs, en les utilisant pour affaiblir la solidarité au sein des syndicats et entre eux. Sur nos campus, les étudiantes et étudiants sont perdants lorsque la professeure ou le professeur qui les a inspirés n'enseigne plus dans leur programme ou n'est plus en mesure de superviser leur thèse. Le personnel académique permanent est perdant lorsque les atouts et les spécialités de ses collègues membres du personnel académique contractuel ne peuvent pas être intégrés dans la planification et l'élaboration des programmes. Le recours croissant aux contrats à temps partiel et à durée déterminée réduit le nombre de membres du personnel académique permanent disponibles pour assumer la charge de travail croissante liée à la gestion des programmes. Et c'est toute la société qui

est perdante lorsque les universitaires ne sont pas soutenus dans la recherche et les études pour lesquelles ils ont été formés.

Déterminées à lutter contre ces pertes et ces inégalités, les associations membres de l'ACPPU ont donné la priorité à l'amélioration des conditions de travail du personnel académique contractuel dans les négociations. Ces efforts doivent se poursuivre dans le climat actuel de restrictions budgétaires.

Mais dans un contexte d'austérité, nous ne gagnerons pas cette bataille uniquement à la table des négociations. Il faudra une organisation politique soutenue visant à rétablir un financement stable pour l'enseignement postsecondaire public, combinée à une refonte de nos collèges et universités afin de les éloigner du modèle entrepreneurial et de les orienter vers le bien commun.

Bien que j'écrive en octobre, la Semaine de l'équité d'emploi – au cours de laquelle les membres de l'ACPPU attirent l'attention sur la précarité dans notre secteur – sera bien terminée au moment où cette chronique paraîtra. C'est peut-être tout à fait approprié. En 1944, l'OIT a réaffirmé ses principes fondamentaux dans la Déclaration de Philadelphie. Ceux-ci commencent par « le travail n'est pas une marchandise », suivi de « la liberté d'expression et d'association est une condition indispensable d'un progrès soutenu ». Le troisième est « la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous ».

Élargissons ce dernier principe pour y inclure « l'insécurité de certains menace la sécurité de tous » et engageons-nous à la combattre chaque semaine de l'année. ■

C'est payant d'être membre!

Les membres de l'ACPPU peuvent profiter de rabais exclusifs sur l'assurance auto et habitation et de couvertures bonifiées.

belairdirect.
assurances auto et habitation

Certaines conditions, exigences d'admissibilité, restrictions et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Visitez belairdirect.com pour plus de détails. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous offrons les assurances habitation et automobile en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. 2025

Executive director's corner
Le coin du directeur général

Academic freedom and the democratic decline

By David Robinson

The annual Free to Think report prepared by Scholars at Risk and the Academic Freedom Monitoring Project was released in October. There is a lot to digest, but the key takeaway is that the suppression of academic freedom isn't isolated to the usual authoritarian-led countries. Scholars, students and institutions are increasingly under pressure in traditionally democratic countries.

We all know about the full-out assault on higher education and academics unleashed by the Trump administration in the United States. Since January of this year, the government has used executive orders and funding freezes to force many high-profile institutions to accede to the administration's partisan demands, including dismantling equity, diversity and inclusion initiatives. Research funding that doesn't align with the government's political priorities has been slashed, a move that is leading to the dismantling of research knowledge and infrastructure.

The latest development is the Trump administration's promise to provide additional funding to nine select universities and colleges if they agree to certain demands. This includes "transforming or abolishing institutional units that purposefully punish, belittle and even spark violence against conservative ideas." Erwin Chemerinsky, UC Berkeley's Dean of Law, pulled no punches when he characterized it as "extortion, plain and simple."

Sadly, the U.S. isn't the only democracy where academic freedom is in retreat. The Free to Think report details a significant decline in Germany. In one notorious case documented in the report, the Federal Ministry of Education and Research called for an investigation into more than 1,000 professors. They had signed an open letter urging university administrators to refrain from calling the police on students engaged in peaceful protests over the conflict in Gaza. Ministry officials publicly mused that the professors could be disciplined under the civil service code or even criminal law, and that their research funding should be cut.

In India, often celebrated as the world's largest democracy, the government of Prime Minister Narendra Modi has moved to exert control over universities in states with opposition-led governments. The central government made major changes to the University Grants Commission that has allowed it to appoint partisans to senior institutional roles.

Meanwhile, the government has restricted academic discourse by clamping down on criticism of its policies. In one instance, a professor of sociology was forced to resign after an investigation was opened into one of his PhD students. The student had included in his dissertation proposal a quote by MIT linguist Noam Chomsky that criticized Prime Minister Modi.

These trends are worrisome. Universities and colleges are critical drivers of social and economic development, but they are also foundational pillars of free societies. They are places where ideas and knowledge are developed, challenged and debated to inform public discourse and informed democratic decision-making.

This can only be fulfilled if scholars have and can exercise their academic freedom. In short, the attacks on academic freedom are weakening the very foundations of democratic life. ■

La liberté académique et le déclin de la démocratie

Par David Robinson

Le rapport annuel *Free to Think*, préparé par Scholars at Risk et l'Academic Freedom Monitoring Project, a été publié en octobre. Il y a beaucoup à assimiler, mais l'essentiel à retenir est que la suppression de la liberté académique ne se limite pas aux pays autoritaires habituels. Les universitaires, les étudiantes et étudiants et les établissements sont soumis à une pression croissante dans les pays traditionnellement démocratiques.

Nous connaissons tous l'offensive tous azimuts menée par l'administration Trump aux États-Unis contre l'enseignement supérieur et les universitaires. Depuis janvier de cette année, le gouvernement a utilisé des décrets et des gels de financement pour forcer de nombreux établissements prestigieux à se plier aux exigences partisanes de l'administration, notamment en démantelant les initiatives en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Les fonds consacrés à la recherche qui ne correspondent pas aux priorités politiques du gouvernement ont été réduits, ce qui conduit au démantèlement des connaissances et des infrastructures de recherche.

La promesse faite par l'administration Trump d'accorder des fonds supplémentaires à neuf universités et collèges sélectionnés s'ils acceptent certaines conditions constitue le dernier développement en date. Parmi ces conditions figure notamment « la transformation ou la suppression des unités institutionnelles qui punissent, dénigrent et même incitent à la violence à l'encontre des idées conservatrices ».

Erwin Chemerinsky, doyen de la faculté de droit de l'Université de Berkeley, n'a pas mâché ses mots en qualifiant cette mesure d'« extorsion pure et simple ».

Malheureusement, les États-Unis ne sont pas la seule démocratie où la liberté académique est en recul. Le rapport *Free to Think* détaille un déclin significatif en Allemagne. Dans un cas notoire documenté dans le rapport, le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche a demandé l'ouverture d'une enquête sur plus de 1 000 professeures et professeurs. Ceux-ci avaient signé une lettre ouverte exhortant les administratrices et administrateurs universitaires à s'abstenir d'appeler la police pour des étudiantes et étudiants participant à des manifestations pacifiques contre le conflit à Gaza. Les responsables du ministère ont publiquement déclaré que les professeures et professeurs pourraient faire l'objet de sanctions disciplinaires en vertu du code de la fonction publique, voire du droit pénal, et que leurs fonds de recherche devraient être réduits.

En Inde, souvent considérée comme la plus grande démocratie du monde, le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi a pris des mesures pour exercer un contrôle sur les universités des États dirigés par l'opposition. Le gouvernement central a apporté des changements majeurs à la Commission universitaire d'allocation de fonds, ce qui lui a permis de nommer des partisans à des postes institutionnels de haut niveau.

Parallèlement, le gouvernement a restreint le discours académique en réprimant les critiques à l'égard de ses politiques. Dans un cas, un professeur de sociologie a été contraint de démissionner après l'ouverture d'une enquête sur l'un de ses doctorants. Ce dernier avait inclus dans sa proposition de thèse une citation du linguiste du MIT Noam Chomsky critiquant le Premier ministre Modi.

Ces tendances sont préoccupantes. Les universités et les collèges sont des moteurs essentiels du développement social et économique, mais ils sont également les piliers fondamentaux des sociétés libres. Ce sont des lieux où les idées et les connaissances sont développées, remises en question et débattues afin d'éclairer le discours public et la prise de décision démocratique éclairée.

Cela ne peut se faire que si les universitaires jouissent de leur liberté académique et peuvent l'exercer. En bref, les atteintes à la liberté académique affaiblissent les fondements mêmes de la vie démocratique. ■

It pays to be a member!

CAUT members can receive exclusive home and car insurance savings and enhanced coverages.

belairdirect.
car and home insurance

Certain conditions, eligibility requirements, limitations and exclusions apply to all offers. Visit belairdirect.com for more details. Offers may change without notice. We offer car insurance and home insurance in Alberta, Ontario, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia, Newfoundland and Labrador and Prince Edward Island and home insurance only in British Columbia.
© 2025, Belair Insurance Company Inc. All rights reserved.

Profile | J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship winner
Profil | Récipiendaire de la bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid pour études doctorales

Shaista Jaffer

Shaista Jaffer, a PhD candidate in Management, specializing in Finance, at the Telfer School of Management, University of Ottawa, has won the 2025-2026 J.H. Stewart Reid Memorial Fellowship. The $5,000 scholarship honours the memory of CAUT's first executive secretary.

Jaffer's research explores the intersection of corporate finance and labour economics, examining how corporate share repurchases affect employee wages, job stability and bargaining power during collective agreement negotiations. She investigates a timely and underexplored question: do firms strategically use buybacks – a tool to boost shareholder returns – to suppress wage growth and gain leverage over their workforce?

Jaffer employs a multi-stage empirical approach, analyzing over 20 years of U.S. financial and labour contract data using econometric modelling and Natural Language Processing. Dr. Ali Akyol supervises her research, which is part of a SSHRC Insight Grant-funded project on the strategic use of share repurchases.

Jaffer holds a Master of Science in Management (Finance), a Master of Arts in Economics, and a Joint Honours Bachelor of Science in Mathematics and Economics, all from the University of Ottawa. She currently serves as a Student Researcher at the Financial Consumer Agency of Canada and previously worked as a Business Development and Strategy Manager at a healthcare startup.

Jaffer has co-authored book chapters on cryptocurrency and green bonds, contributed to the open-access educational resource The FinTech Explorer, and authored a master's thesis on the hedging behaviour of Bitcoin.

She is a recipient of the Telfer PhD Full Tuition Scholarship and Bursary for her doctoral studies. She is also a recipient of the Queen Elizabeth II Diamond Jubilee Award for Community Service and won the Telfer SSHRC Storytellers Internal Competition. ■

Mme Shaista Jaffer, doctorante en gestion, spécialisée en finance, à l'École de gestion Telfer de l'Université d'Ottawa, a remporté la bourse commémorative J.H.-Stewart-Reid pour l'année universitaire 2025-2026. Cette bourse de 5 000 $ a été créée pour rendre hommage au premier secrétaire général de l'ACPPU.

La recherche de Mme Jaffer explore l'intersection entre la finance d'entreprise et l'économie du travail, en examinant spécifiquement comment les rachats d'actions par les entreprises influencent les salaires des employés, la stabilité de l'emploi et le pouvoir de négociation lors des négociations de conventions collectives.

Elle étudie une question d'actualité et peu explorée : les entreprises utilisent-elles stratégiquement les rachats d'actions – un outil permettant d'augmenter le rendement pour les actionnaires – pour freiner la croissance des salaires et gagner en influence sur leur main-d'œuvre?

Mme Jaffer adopte une approche empirique en plusieurs étapes, analysant plus de 20 ans de données financières et contractuelles américaines à l'aide de modèles économétriques et du traitement automatique des langues naturelles. Sa recherche est supervisée par le professeur Ali Akyol et s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par une subvention Savoir du CRSH portant sur l'utilisation stratégique des rachats d'actions.

Mme Jaffer est titulaire d'une maîtrise ès sciences en gestion (finance), d'une maîtrise ès arts en économie, ainsi que d'un baccalauréat ès sciences avec spécialisation conjointe en mathématiques et en économie, tous obtenus à l'Université d'Ottawa.

Elle occupe actuellement le poste d'étudiante-chercheuse à l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et a auparavant travaillé comme gestionnaire du développement des affaires et de la stratégie dans une jeune entreprise du secteur de la santé.

Mme Jaffer a coécrit des chapitres d'ouvrages sur les cryptomonnaies et les obligations vertes, a contribué à la ressource éducative en libre accès *Explorateur de projets FinTech*, et a rédigé un mémoire de maîtrise sur le comportement de couverture du Bitcoin.

Elle est récipiendaire de la bourse complète de doctorat de l'École de gestion Telfer ainsi que d'une aide financière pour ses études doctorales. Elle a également reçu le Prix commémoratif du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II pour son engagement communautaire et a remporté le concours interne Telfer *J'ai une histoire à raconter* financé par le CRSH. ■

News
Actualités

Librarians' and Archivists' Conference / Conférence des bibliothécaires et des archivistes

Budget 2025: Some science and research investments protected, no core investments for colleges and universities

On November 4, Finance Minister François-Philippe Champagne delivered the 2025 federal budget in the House of Commons, protecting investments in research made in last year's budget.

CAUT said that Budget 2025 did not make needed investments in colleges and universities, as a funding crisis has led to the loss of more than 13,000 academic jobs, the suspension of hundreds of programs, and the closure of campuses.

In its pre-budget submission, CAUT recommended the federal government deliver on its commitments to science and research, and work with the provinces and territories to develop and fund a plan to address the urgent need for predictable, stable funding.

The federal government "needs to work with the provinces to ensure adequate funding for public universities and colleges," said David Robinson, executive director of CAUT.

Budget 2025 includes an investment of $1.7 billion in an "International Talent Attraction Strategy and Action Plan" for the recruitment of "exceptional" international researchers to Canadian universities and other supports.

"Academic staff in Canada have a long tradition of welcoming international research colleagues," said Robinson. "But they are being welcomed to a system that is facing a funding crisis, where existing researchers are struggling and jobs are being lost." ■

Librarians and archivists meet in Ottawa to discuss corporatization, solidarity

On October 3 and 4, librarians and archivists from across the country convened in Ottawa for CAUT's Librarians' and Archivists' Conference. The theme this year was "Solidarity or Bust: Resisting the Corporatization of Libraries and Archives."

Topics ranged from confronting corporatization and artificial intelligence to reclaiming collegial governance and advancing equity and solidarity.

Keynote speakers Kelly McElroy and Meredith Kahn, co-authors of *Organize Your Library!*, outlined a roadmap for building democratic, member-led unions that protect equity and professional autonomy.

In her remarks, CAUT President Robin Whitaker called for unity around shared values. Jennifer Dekker, Chair of CAUT's Librarians' and Archivists' Committee, stressed the need to continue to build solidarity and engage in collective action. ■

DFA reaches new deal to end lockout

Dalhousie University's unprecedented lockout of nearly 1,000 faculty, librarians, counsellors and instructors ended on September 16 after the Dalhousie Faculty Association (DFA) and the administration reached a tentative deal.

The union secured several gains, including:

- Salary increases of 3.25%, 3.25% and 3.5% for the next three years
- Conversion of 16 limited-term positions to tenure/career stream
- $1,500 to $5,000 salary adjustments for new hires below the full professor rank

Throughout the lockout, the administration pushed for binding arbitration, which could have forced the DFA to abandon key demands. The union rejected the proposal and filed a complaint with the Nova Scotia Labour Board, accusing Dalhousie of bargaining in bad faith.

The administration's approach was "uncharacteristically aggressive" as it was unwilling to engage meaningfully at the bargaining table, said DFA president David Westwood.

In response, DFA members mobilized swiftly to defend collective bargaining. Support poured in from academic staff across the country, with CAUT president Robin Whitaker and representatives from the CAUT Defence Fund joining picket lines in Halifax and Truro.

Students rallied behind the association and the Dalhousie Student Union formally endorsed the DFA's position. ■

Agreement reached to end OPSEU college staff strike

More than 10,000 full-time college support staff across Ontario walked off the job on September 11, launching a province-wide strike after the College Employer Council exited contract talks without resolving key issues, including job security.

CAUT called on the college council to negotiate in good faith while expressing solidarity with the workers on the picket lines.

The strike highlighted concerns about threats to public colleges in Ontario. Prior to job action, the Ontario Public Service Employees Union (OPSEU) launched its "Save Our Colleges" campaign, an effort to defend public education from chronic underfunding, widespread program cuts and increasing privatization.

The college support staff reached a tentative agreement on October 15 to end the nearly five-week strike. The workers were demanding better wages, benefits and job security.

OPSEU estimates that about 10,000 college jobs are on the line as more than 650 programs have been cut in the past year alone.

OPSEU blames the provincial government for not properly funding post-secondary education and transferring money instead to private training providers, notably through the Skills Development Fund, which is weakening the role of public colleges.

The union represents 200,000 public sector workers in Ontario, including over 45,000 college support staff and faculty at all 24 of the province's public colleges. ■

N.L. election: Academic staff and students put spotlight on post-secondary education

On October 14, Newfoundland and Labrador's Tony Wakeham and his Progressive Conservatives won a majority government, ending a decade of Liberal rule in the province.

Ahead of the election, academic staff and students called on the next government to renew investments in public post-secondary education.

The Memorial University of Newfoundland Faculty Association (MUNFA) urged political leaders to prioritize post-secondary education, emphasizing the importance of Memorial to the province's economy, workforce and future.

The Canadian Federation of Students Newfoundland and Labrador (CFS-NL) asked candidates to pledge to lower tuition and reinstate the 22-year fee freeze Memorial ended in 2021.

As part of its "Bring Back the Freeze" campaign, CFS-NL also demanded an increase of operational funding to post-secondary institutions.

On October 1, led by the Memorial University Students' Union, students rallied to protest tuition increases, the rising cost of living and unpaid work placements. ■

Budget 2025 : Certains investissements dans les sciences et la recherche sont protégés, mais aucun investissement essentiel pour les collèges et les universités

Le 4 novembre, le ministre des Finances François-Philippe Champagne a présenté le budget fédéral 2025 à la Chambre des communes, protégeant ainsi les investissements dans la recherche prévus dans le budget de l'année dernière.

L'ACPPU a déclaré que le budget 2025 ne prévoyait pas les investissements nécessaires dans les collèges et les universités, alors qu'une crise de financement a entraîné la perte de plus de 13 000 emplois académiques, la suspension de centaines de programmes et la fermeture de campus.

Dans son mémoire prébudgétaire, l'ACPPU a recommandé au gouvernement fédéral de respecter ses engagements envers la science et la recherche, et de collaborer avec les provinces et les territoires afin d'élaborer et de financer un plan visant à répondre au besoin urgent d'un financement prévisible et stable.

« Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces afin de garantir un financement adéquat des universités et des collèges publics », a déclaré David Robinson, directeur général de l'ACPPU.

Le budget 2025 prévoit un investissement de 1,7 milliard de dollars dans une « stratégie d'attraction des talents internationaux et un plan d'action connexe » visant à recruter des chercheuses et chercheurs internationaux « exceptionnels » dans les universités canadiennes et à leur offrir d'autres mesures de soutien.

« Le personnel académique canadien a une longue tradition d'accueil des chercheuses et chercheurs internationaux, a déclaré M. Robinson. Mais ceux-ci sont accueillis dans un système confronté à une crise de financement, où les chercheuses et chercheurs actuels sont en difficulté et où des emplois sont supprimés. » ■

Taux hypothécaires bas, conseils d'experts.

Profitez d'une remise en argent* en finançant votre prêt hypothécaire avec nesto, exclusif aux membres de l'ACPPU.

Parlez à un conseiller hypothécaire.

+1 833-385-0143

Fièrement canadienne

nesto
Experts hypothécaires[MC]

Les termes et conditions s'appliquent. nesto se réserve le droit, à sa seule discrétion, de résilier l'offre de remise en argent, en tout ou en partie, et/ou de modifier, de suspendre l'offre et/ou les modalités de quelque manière que ce soit, à tout moment, pour quelque raison que ce soit, sans préavis. nesto Inc. Cabinet en courtage hypothécaire. Ontario #13044, Saskatchewan #316917, Nouveau-Brunswick #180045101, Nouvelle-Écosse #2022-3000221; maison de courtage d'hypothèques Québec #605058; Colombie-Britannique, Alberta, Terre-Neuve/Labrador, Î.-P.-É., Manitoba, Yukon, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest.

Des bibliothécaires et des archivistes se réunissent à Ottawa pour discuter de corporatisation et de solidarité

Les 3 et 4 octobre, des bibliothécaires et des archivistes de tout le pays se sont réunis à Ottawa dans le cadre de la Conférence des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU. Le thème de cette année était « Solidarité ou l'échec : résister à la corporatisation des bibliothèques et archives ».

Les sujets abordés allaient de la lutte contre la corporatisation et l'intelligence artificielle à la revendication d'une gouvernance collégiale et à la promotion de l'équité et de la solidarité.

Les conférencières principales Kelly McElroy et Meredith Kahn, coauteures du livre *Organize Your Library!*, ont présenté une feuille de route pour la création de syndicats démocratiques dirigés par leurs membres qui protègent l'équité et l'autonomie professionnelle.

Dans son allocution, la présidente de l'ACPPU, Robin Whitaker, a appelé à l'unité autour de valeurs communes. Jennifer Dekker, présidente du Comité des bibliothécaires et des archivistes de l'ACPPU, a souligné la nécessité de continuer à renforcer la solidarité et à mener des actions collectives. ■

La DFA conclut une nouvelle entente pour mettre fin au lock-out

Le lock-out sans précédent de près de 1 000 membres du personnel académique, bibliothécaires, conseillères et conseillers, instructrices et instructeurs de l'Université Dalhousie a pris fin le 16 septembre après que la Dalhousie Faculty Association (DFA) et l'administration ont conclu une entente de principe.

Le syndicat a obtenu plusieurs gains, notamment :

- des augmentations salariales de 3,25 %, 3,25 % et 3,5 % pour les trois prochaines années;
- la conversion de 16 postes à durée déterminée en postes menant à la permanence/postes de carrière;
- des ajustements salariaux de 1 500 $ à 5 000 $ pour les les nouvelles employées et les nouveaux employés et dont le rang est inférieur à celui de professeure ou professeur titulaire.

Tout au long du lock-out, l'administration a fait pression en vue d'obtenir un arbitrage exécutoire, qui aurait pu contraindre la DFA à renoncer à certaines de ses revendications clés. Le syndicat a rejeté la proposition et a déposé une plainte auprès de la Commission du travail de la Nouvelle-Écosse, accusant l'Université Dalhousie de négocier de mauvaise foi.

L'approche de l'administration était « inhabituellement agressive », car elle n'était pas disposée à s'engager de manière significative à la table des négociations, a déclaré David Westwood, président de la DFA.

En réponse, les membres de la DFA se sont rapidement mobilisés pour défendre la négociation collective. Le soutien a afflué de la part du personnel académique de tout le pays, la présidente de l'ACPPU, Robin Whitaker, et des représentantes et représentants de la Caisse de défense de l'ACPPU se joignant aux piquets de grève à Halifax et à Truro.

Les étudiantes et étudiants se sont ralliés à la DFA et l'association étudiante de l'Université Dalhousie a officiellement approuvé sa position. ■

Une entente est conclue pour mettre fin à la grève du personnel collégial du SEFPO

Plus de 10 000 membres du personnel à temps plein des collèges de l'Ontario ont débrayé le 11 septembre, déclenchant une grève provinciale après que le Conseil des employeurs des collèges a quitté les négociations sans résoudre les questions clés, notamment celle de la sécurité d'emploi.

L'ACPPU a exhorté le Conseil des employeurs des collèges à négocier de bonne foi, tout en exprimant sa solidarité avec le personnel en grève.

La grève a mis en lumière les préoccupations concernant les menaces qui pèsent sur les collèges publics en Ontario. Avant le début de la grève, le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO) avait lancé sa campagne « Sauvez nos collèges », une initiative visant à défendre le système d'éducation publique contre le sous-financement chronique, les coupes budgétaires généralisées et la privatisation croissante.

Le personnel de soutien des collèges est parvenu à une entente de principe le 15 octobre, mettant fin à une grève de près de cinq semaines. Les travailleuses et travailleurs réclamaient de meilleurs salaires, des avantages sociaux et la sécurité d'emploi.

Le SEFPO estime qu'environ 10 000 emplois dans les collèges sont menacés, car plus de 650 programmes ont été supprimés au cours de la seule année dernière.

Le SEFPO reproche au gouvernement provincial de ne pas financer correctement l'éducation postsecondaire et de transférer plutôt des fonds à des prestataires de formation privés, notamment par le biais du Fonds de développement des compétences, ce qui affaiblit le rôle des collèges publics.

Le syndicat représente 200 000 travailleuses et travailleurs du secteur public en Ontario, dont plus de 45 000 membres du personnel de soutien et du personnel académique dans les 24 collèges publics de la province. ■

Élections à Terre-Neuve-et-Labrador : Le personnel académique et les étudiantes et étudiants mettent l'accent sur l'éducation postsecondaire

Le 14 octobre Tony Wakeham et son Parti progressiste-conservateur ont remporté la majorité au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, mettant fin à une décennie de règne libéral dans la province.

Avant les élections, le personnel académique et les étudiantes et étudiants ont appelé le prochain gouvernement à renouveler ses investissements dans l'éducation postsecondaire publique.

La Memorial University of Newfoundland Faculty Association (MUNFA) a exhorté les dirigeantes et dirigeants politiques à donner la priorité à l'éducation postsecondaire, soulignant l'importance de l'Université Memorial pour l'économie, la main-d'œuvre et l'avenir de la province.

La Canadian Federation of Students Newfoundland and Labrador (CFS-NL) a demandé aux candidates et candidats de s'engager à réduire les frais de scolarité et à rétablir le gel des frais de scolarité depuis 22 ans qui a pris fin en 2021 à l'Université Memorial.

Dans le cadre de sa campagne « Bring Back the Freeze » (*Rétablissons le gel*), la CFS-NL a également exigé une augmentation du financement opérationnel des établissements d'éducation postsecondaire.

Le 1er octobre, sous le leadership du Memorial University Students' Union, les étudiantes et étudiants se sont rassemblés pour protester contre la hausse des frais de scolarité, l'augmentation du coût de la vie et les stages non rémunérés. ■

Read the **latest issue** of the **CAUT Journal** — Shaping Equity as Labour Justice: successes, stumbles and setbacks at **journal.caut.ca**

Lisez le **dernier numéro** du **Journal de l'ACPPU** — L'Équité, nouvelle justice au travail : succès, faux pas et reculs en visitant **journal.caut.ca**

CAUT Journal de l'ACPPU

FEATURE

Not all calls for public funding are good

By Marc Spooner

REPORTAGE SPÉCIAL

Les demandes de financement public ne sont pas toutes bonnes

Par Marc Spooner

Program cuts, layoffs and campus closures are making headlines across the country. The proximate cause — last year's federal government cap on international student visas. The ultimate one — that CAUT, union leaders and students have been sounding alarm bells about for decades — deliberate and chronic public underfunding for colleges and universities.

Never wanting to let a good crisis go to waste, myriad actors have come out of the woodwork to propose their grand solutions to this current moment. While public funding may be the headline, the fine print is worth investigating.

One such actor is none other than the Royal Bank of Canada (RBC), recently releasing a report titled "Testing Times: Fending off a crisis in Canadian postsecondary education." The first bullet point declares: "A strong postsecondary sector requires sufficient, stable financing."

Meanwhile, Alberta's recent "Mintz Report" has as its first point the assertion that "post-secondary education is a critical provincial investment."

Even the insidious NOUS group, the Australian-born international consultancy firm responsible for corporate-style "academic restructuring" at several institutions, acknowledges the impact of "uncertain long-term government funding."

Regardless of political stance — from unions to bankers to private consultants and pundits — it would seem everyone agrees the Canadian post-secondary sector has been chronically underfunded, is experiencing further defunding, and is headed toward the brink of crisis.

But that's where the agreement ends.

Aside from offering valuable lessons in the importance of reading beyond the first paragraph and not trusting AI summaries, these reports are worth our engagement for what they reveal about the corporate consultancy mindsets that produce them. Such reports are not to be taken lightly as they are often effective, especially in cumulative fashion, at shifting government and public sentiment.

When it comes to the working solutions proffered, the profound divergence in perspectives cannot be overlooked. Like zombies rising in *Night of the Living Dead*, we've seen these reheated consultancy recommendations time and again. Banks and consultancy firms — like the now-ubiquitous NOUS group — position chronic underfunding as an opportunity to reform and repurpose universities, rather than as a rallying cry to garner support, break out of somnambulance, and get to the upstream cause of many of the problems.

Sometimes a gift horse is a Trojan horse

The RBC report ventures into the familiar terrain of solutions offered up by consultancy firms like NOUS, McKinsey and others, which is to use the financial crisis as shock doctrine to compel fundamental changes just as our drowning institutions reach for the Faustian lifeline. It all becomes reminiscent of an International Monetary Fund emergency funding and restructuring agreement.

Regardless of political stance — from unions to bankers to private consultants and pundits — it would seem everyone agrees the Canadian post-secondary sector has been chronically underfunded, is experiencing further defunding, and is headed toward the brink of crisis.

And make no mistake, RBC's report seeks fundamental change. The Mintz report, too, frames post-secondary education only as job training, ignoring its broader mandate of fostering critical inquiry and engaged citizenship.

Sadly, their collective imagination is strained as they struggle to see beyond economic frames, eliding the scientific, cultural and community contributions achieved by the post-secondary sector.

Where do these frames fall short? A deeper dive into the RBC report is revealing.

Funding for some, government interference for all

From the proliferation of recommendations around performance-based funding — tying public funds to commercial, private-sector type indicators rather than educational ones — to explicitly aligning funding with training needs for industry, RBC recommends putting governments rather than educators in the driver's seat, with private interests calling the shots from the back seat.

Industry ought to shoulder its share of the responsibility and burden of risk for training and retraining. Industry must do its part by providing its employees with training opportunities and programs. The push for a greater micro-credentialed model currently in vogue unfairly offloads the cost and risk of such retraining onto students and workers. For its part, the post-secondary sector ought to ensure their graduates have learned a variety of skills that keep them flexible and prepared for future and lifelong learning.

RBC also misguidedly, if not impractically, suggests a new funding arrangement be explored "between the federal government and Canada's U15 — our leading research universities." This overlooks the fact that each of Canada's post-secondary institutions make valuable contributions

to Canada as well as to the local communities in which they reside. The consequences of diverting funds would be damaging to non-U15 campuses and incongruent with the report's previous point on the importance of "education quality and access, especially in rural communities where workforce shortages are already acute."

If investments in areas of national interest are required, it would be far more effective to provide the funding councils with the means to properly target such areas, and to let the funds be awarded to the most skilled researchers, regardless of where they happen to work.

The future doesn't need critical thought

The report observes, "college and university programs and services need to be more aligned with the world of work and the opportunities available to graduates."

The rationale for using current labour-market realities to direct future post-secondary education opportunities seems shaky at best. A case in point is Alberta's optimistic investment in petroleum engineers 10 to 15 years ago versus the reality of the job market those graduates faced; another is software engineers now being replaced in droves by AI. Moreover, as highlighted by the federal government's 2017 Expert Panel on Youth Employment, the nature of work has changed. We are shifting away from manufacturing to service and knowledge economies with a greater emphasis on problem-solving, communication, interpersonal and critical thinking skills.

It is precisely in these areas where post-secondary education excels and students benefit most, gaining highly portable skills that may be applied in many different and ever-changing contexts.

More curiously, the RBC report states, "Competency-based programs have taken off in the U.S. but are rare in Canada. These programs award credentials based on demonstrated mastery, not the amount of time enrolled in a program." It's a straw argument — presenting no evidence of programs that award credentials simply based on "amount of time enrolled." Credentialed academic programs feature a wide variety of assessment strategies and techniques developed by experts in their respective fields.

Dealing with those pesky unions

Welcome to the most problematic (and unfortunately all too predictable) observations: "Internally, risk-averse institutional cultures, fragmented governance environments and restrictive collective agreements often layered with tenure, can impede leaders' ability to take decisive action."

It is difficult to know where to begin when faced with a statement that betrays such a lack of understanding of, or respect for, how universities function, including the importance of collegial governance and deliberation, collective labour, and the vital nature of tenure to academic freedom. Post-secondary institutions are not meant to emulate corporate structures. Our campuses are not in search of an autocratic great leader but rather are invested in shared governance and democracy.

> **It is incumbent on us to continue to value and uphold universities for their core missions, which go far beyond serving as entrepreneurial training centres for industry and engaging in corporate R&D.**

Collegial governance structures and organized labour in Canada have been the longstanding bulwarks defending the aspirational ideals of the academy. Indeed, and unique to the Canadian context, it is in our collective agreements, for the most part, where academic freedom is recognized, codified and protected.

Funding better iron lungs

The former Director of the National Cancer Institute, Dr. Samuel Broder, MD, once said: "If it was up to the NIH to cure polio through a centrally directed program instead of independent investigator driven discovery, you'd have the best iron lung in the world, but not a polio vaccine."

Far too many private consultants and governments are pushing for the diversion of money away from this kind of basic, investigator-led research, towards projects with defined commercial outcomes.

The RBC report is no exception, stating: "For many institutions (and departments within them) advancing innovations, and ensuring they go beyond the ideation phase, will require a reorientation — from exploring topics to advancing goals — and an openness to taking on research contracts with industry partners who have defined milestones and clear deliverables in mind."

Universities should be neither fettered nor reoriented as another branch of corporate research and development. Collaborations should be facilitated where beneficial, certainly, but not at the expense of curiosity-driven and public interest research, the very research to which we owe so many innovations. To do so is to champion nothing short of an anemic vision of what post-secondary education can — and already does — contribute to our communities and society.

The Trojan Horse and the golden goose

Though some political parties, consultancy firms and

banks may be champing at the bit in their bid to overhaul universities, it is incumbent on us to continue to value and uphold universities for their core missions, which go far beyond serving as entrepreneurial training centres for industry and engaging in corporate R&D. Rather, universities must continue to be valued for their vital role in developing critical and creative graduates prepared for meaningful work, democratic engagement, and the intellectual preparation to take on the challenges of the future. In fact, it has become all too apparent that our fragile democracies require no less.

Let's not settle for an impoverished version of the university. Of course, universities are economic engines, but they are also so much more, serving to improve our lives, position our communities as hubs for international talent, and help us address current and future global challenges.

Canada must not allow them to atrophy; victims of a slow demise due to program cuts, campus closures and layoffs.

To best serve society, universities must remain autonomous, supported, diverse and complex institutions equally capable of fostering groundbreaking scientific research, transmitting and critiquing knowledge, and supplying teachers for our schools and medical personnel for our hospitals.

As the report rightly notes from the outset: "The postsecondary system has long been an important part of the Canadian identity. It has driven discoveries, delivered accessible, quality education and provided economic anchor institutions in communities across the country, underpinning progress and prosperity."

Agreed. So, let's not myopically trample our golden goose, but rather commit to its robust renewal. ■

***Marc Spooner** is a professor in the Faculty of Education at the University of Regina and Representative-at-large on the CAUT Executive.*

Les coupes budgétaires, les mises à pied et les fermetures de campus font la une des journaux à travers le pays. La cause immédiate : le plafonnement des visas d'étudiantes et d'étudiants internationaux par le gouvernement fédéral l'année dernière. La cause ultime : le sous-financement délibéré et chronique des collèges et des universités, sur lequel l'ACPPU, les dirigeantes et dirigeants syndicaux et les étudiantes et étudiants tirent la sonnette d'alarme depuis des décennies.

Ne voulant pas laisser passer une bonne crise, de multiples acteurs sont sortis de l'ombre pour proposer leurs grandes solutions à la situation actuelle. Si le financement public fait la une des journaux, les détails méritent d'être examinés.

L'un de ces acteurs n'est autre que la Banque Royale du Canada (RBC), qui a récemment publié un rapport intitulé « L'enseignement postsecondaire est en crise ». Le premier point du rapport déclare : « La solidité du secteur postsecondaire exige un financement stable et à la hauteur des besoins. »

Par ailleurs, le récent « rapport Mintz » de l'Alberta affirme en premier lieu que « l'éducation postsecondaire est un investissement provincial essentiel ».

Même le groupe insidieux NOUS, société de conseil internationale d'origine australienne responsable de la « restructuration du milieu académique » de type entrepreneurial dans plusieurs établissements, reconnaît l'impact de « l'incertitude du financement public à long terme ».

Quelle que soit leur position politique, des syndicats aux banquiers en passant par les consultantes et consultants privés et les expertes et experts, tout le monde semble s'accorder sur le fait que le secteur postsecondaire canadien souffre d'un sous-financement chronique, subit de nouvelles coupes budgétaires et se dirige vers une crise.

Or, le consensus s'arrête là.

Outre les précieuses leçons qu'ils nous enseignent sur l'importance de lire au-delà du premier paragraphe et de ne pas se fier aux résumés générés par l'IA, ces rapports méritent notre attention pour ce qu'ils révèlent sur la mentalité des cabinets de conseil qui les produisent. Ces rapports ne doivent pas être pris à la légère, car ils sont souvent efficaces, surtout lorsqu'ils s'accumulent, pour influencer l'opinion publique et le gouvernement.

En ce qui concerne les solutions proposées, la profonde divergence de points de vue ne peut être ignorée. À l'instar des zombies qui surgissent dans le film *La Nuit des morts-vivants*, nous avons vu ces recommandations de consultantes et consultants réchauffées maintes et maintes fois. Les banques et les cabinets de conseil, comme le groupe NOUS désormais omniprésent, présentent le sous-financement chronique comme une occasion de réformer et de réorienter les universités, plutôt que comme un cri de ralliement pour obtenir du soutien, sortir du somnambulisme et s'attaquer à la cause profonde de nombreux problèmes.

Parfois, un cadeau est un cheval de Troie

Le rapport de la RBC s'aventure sur le terrain familier des solutions proposées par des cabinets de conseil tels que NOUS, McKinsey et d'autres, qui consistent à utiliser la crise financière comme une stratégie du choc pour imposer des changements fondamentaux, alors même que nos établissements en perdition se raccrochent à la bouée de sauvetage faustienne. Tout cela ressemble à un financement d'urgence et à un accord de restructuration du Fonds monétaire international.

Et ne vous y trompez pas, le rapport de la RBC vise un changement profond. Le rapport Mintz, lui aussi, présente l'éducation postsecondaire uniquement comme une formation professionnelle, ignorant sa mission plus large qui consiste à encourager la réflexion critique et la citoyenneté engagée.

Quelle que soit leur position politique, des syndicats aux banquiers en passant par les consultantes et consultants privés et les expertes et experts, tout le monde semble s'accorder sur le fait que le secteur postsecondaire canadien souffre d'un sous-financement chronique, subit de nouvelles coupes budgétaires et se dirige vers une crise.

Malheureusement, leur imagination collective est mise à rude épreuve, car ils ont du mal à voir au-delà des cadres économiques, éludant les contributions scientifiques, culturelles et communautaires réalisées par le secteur postsecondaire.

En quoi ces cadres sont-ils insuffisants? Une analyse plus approfondie du rapport de la RBC est révélatrice.

Financement pour certains, ingérence gouvernementale pour tous

De la prolifération des recommandations sur le financement basé sur la performance — qui lie les fonds publics à des indicateurs commerciaux, de type privé, plutôt qu'à des indicateurs éducatifs — à l'alignement explicite du financement sur les besoins de formation de l'industrie, RBC recommande de placer les gouvernements plutôt que les éducatrices et éducateurs aux commandes, les intérêts privés prenant les décisions depuis l'arrière-plan.

L'industrie doit assumer sa part de responsabilité et de risque en matière de formation et de recyclage. Elle doit faire sa part en offrant à ses employés des possibilités et des programmes de formation. La tendance actuelle à privilégier un modèle de micro-certification fait injustement peser le coût et le risque d'un tel recyclage sur les étudiantes et étudiants et les travailleuses et travailleurs. Pour sa part, le secteur postsecondaire doit veiller à ce que ses diplômés aient acquis une variété de compétences qui leur permettent de rester flexibles et prêts à apprendre tout au long de leur vie.

La RBC suggère également, de manière erronée, voire irréaliste, d'envisager un nouveau mode de financement « par le gouvernement fédéral et le regroupement U15 des grandes universités de recherche canadiennes ». Cela néglige le fait que chacun des établissements d'éducation postsecondaire du Canada apporte une contribution précieuse au pays ainsi qu'aux communautés locales dans lesquelles ils sont implantés. Les conséquences d'un détournement de fonds seraient préjudiciables aux campus non membres du regroupement U15 et incompatibles avec le point précédent du rapport sur l'importance de « l'accessibilité et la qualité de l'éducation, notamment dans les régions rurales où les pénuries de main-d'œuvre se font déjà sentir ».

Si des investissements dans des domaines d'intérêt national sont nécessaires, il serait beaucoup plus efficace de fournir aux conseils subventionnaires les moyens de cibler correctement ces domaines et de laisser les fonds être attribués aux chercheuses et chercheurs les plus compétents, quel que soit leur lieu de travail.

L'avenir n'a pas besoin de pensée critique

Le rapport observe que « les programmes et les services des collèges et des universités doivent être davantage en phase avec les réalités professionnelles et avec les possibilités qu'offre le monde du travail aux diplômés ».

L'argument selon lequel il faut s'appuyer sur les réalités actuelles du marché du travail pour orienter les futures possibilités d'études postsecondaires semble pour le moins fragile. Un exemple typique est l'investissement optimiste de l'Alberta dans les ingénieures et ingénieurs pétroliers il y a 10 à 15 ans, par rapport à la réalité du marché du travail à laquelle ces diplômés ont été confrontés; un autre exemple est celui des ingénieures et ingénieurs en logiciels, qui sont aujourd'hui remplacés en masse par l'intelligence artificielle. De plus, comme l'a souligné le Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes du gouvernement fédéral en 2017, la nature du travail a changé. Nous passons d'une économie manufacturière à une économie de services et de connaissances, qui met davantage l'accent sur la résolution de problèmes, la communication, les compétences interpersonnelles et l'esprit critique.

C'est précisément dans ces domaines que l'éducation postsecondaire excelle et que les étudiantes et étudiants en tirent le plus grand bénéfice, acquérant des compétences hautement transférables qui peuvent être appliquées dans des contextes très variés et en constante évolution.

Plus curieusement, le rapport de la RBC indique que « les programmes axés sur les compétences ont le vent en poupe aux États-Unis mais sont encore rares au Canada. Les titres de compétences sont accordés en fonction de la maîtrise avérée des connaissances acquises et non d'après la durée d'inscription au programme ». Il s'agit là d'un argument fallacieux, qui ne présente aucune preuve de l'existence de programmes délivrant des diplômes sur la seule base de la « durée d'inscription ». Les programmes universitaires menant à une certification font appel à une grande variété de stratégies et de techniques d'évaluation mises au point par des expertes et experts dans leurs domaines respectifs.

Faire face à ces syndicats gênants

Bienvenue aux observations les plus problématiques (et

malheureusement trop prévisibles) : « Sur le plan interne, l'aversion pour le risque, la fragmentation des cadres de gouvernance et les conventions collectives contraignantes (et privilégiant souvent l'ancienneté) peuvent empêcher les dirigeantes et dirigeants de prendre les mesures qui s'imposent. »

Il est difficile de savoir par où commencer face à une déclaration qui trahit un tel manque de compréhension ou de respect du fonctionnement des universités, notamment de l'importance de la gouvernance collégiale et de la délibération, du travail collectif et du caractère essentiel de la titularisation pour la liberté académique. Les établissements d'éducation postsecondaire ne sont pas censés imiter les structures d'entreprise. Nos campus ne recherchent pas un grand leader autocratique, mais s'investissent plutôt dans la gouvernance partagée et la démocratie.

Au Canada, les structures de gouvernance collégiale et les syndicats ont longtemps été les remparts qui défendaient les idéaux ambitieux du milieu académique. En effet, et cela est unique au contexte canadien, c'est dans nos conventions collectives, pour la plupart, que la liberté académique est reconnue, codifiée et protégée.

Financer de meilleurs poumons d'acier

L'ancien directeur de l'Institut national du cancer, le Dr Samuel Broder, a déclaré un jour : « Si c'était à l'Institut national de la santé de guérir la polio grâce à un programme centralisé plutôt qu'à des découvertes menées par des chercheuses et chercheurs indépendants, vous auriez le meilleur poumon d'acier au monde, mais pas de vaccin contre la polio. »

Beaucoup trop de consultantes et consultants privés et de gouvernements font pression pour que les fonds destinés à ce type de recherche fondamentale menée par des chercheuses et chercheurs soient détournés vers des projets aux résultats commerciaux définis.

Le rapport de la RBC ne fait pas exception, affirmant : « Pour beaucoup d'établissements (et pour leurs unités internes), il faudra, pour promouvoir l'innovation et faire en sorte que les chercheuses et chercheurs dépassent l'étape de l'idéation, se réorienter (ne pas se contenter d'explorer, mais contribuer à l'atteinte des grands objectifs) et faire preuve d'ouverture, afin de conclure des contrats de recherche avec des partenaires de l'industrie pour qui les dates repères et les livrables doivent être fixés clairement. »

« Il nous incombe de continuer à valoriser et à défendre les universités pour leurs missions fondamentales, qui vont bien au-delà de leur rôle de centres de formation entrepreneuriale pour l'industrie et de leur engagement dans la R-D des entreprises.

Les universités ne devraient être ni entravées ni réorientées pour devenir une autre branche de la recherche et du développement des entreprises. Les collaborations devraient être facilitées lorsqu'elles sont bénéfiques, certes, mais pas au détriment de la recherche motivée par la curiosité et l'intérêt public, cette recherche même à laquelle nous devons tant d'innovations. Agir ainsi reviendrait à défendre une vision anémique de ce que l'éducation postsecondaire peut apporter — et apporte déjà — à nos collectivités et à notre société.

Le cheval de Troie et la poule aux œufs d'or

Bien que certains partis politiques, cabinets de conseil et institutions bancaires soient impatients de réformer les universités, il nous incombe de continuer à valoriser et à défendre les universités pour leurs missions fondamentales, qui vont bien au-delà de leur rôle de centres de formation entrepreneuriale pour l'industrie et de leur engagement dans la R-D des entreprises. Les universités doivent plutôt continuer à être valorisées pour leur rôle essentiel dans la formation de diplômés à l'esprit critique et créatif, prêts à exercer un travail significatif, à s'engager démocratiquement et à relever les défis de l'avenir grâce à leur préparation intellectuelle. En fait, il est devenu évident que nos démocraties fragiles en ont besoin.

Ne nous contentons pas d'une version appauvrie de l'université. Bien sûr, les universités sont des moteurs économiques, mais elles sont aussi bien plus que cela : elles contribuent à améliorer nos vies, à positionner nos collectivités comme des pôles d'attraction pour les talents internationaux et à nous aider à relever les défis mondiaux actuels et futurs.

Le Canada ne doit pas les laisser dépérir, victimes d'un lent déclin dû aux coupes dans les programmes, aux fermetures de campus et aux mises à pied.

Pour servir au mieux la société, les universités doivent rester des établissements autonomes, soutenus, diversifiés et complexes, capables à la fois de favoriser la recherche scientifique de pointe, de transmettre et de critiquer les connaissances, et de fournir du personnel enseignant pour nos écoles et du personnel médical pour nos hôpitaux.

Comme le souligne à juste titre le rapport dans son introduction : « Depuis longtemps, les établissements postsecondaires participent de l'identité canadienne. Ils soutiennent la recherche, offrent un enseignement de qualité à un coût abordable et constituent pour les collectivités du pays des pôles économiques qui sont des gages de progrès et de prospérité. »

Nous sommes d'accord. Ne détruisons donc pas notre poule aux œufs d'or par myopie, mais engageons-nous plutôt à la renouveler de manière solide. ■

***Marc Spooner** est professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Regina et représentant ordinaire au sein du Comité de direction de l'ACPPU.*

Palestine censorship shakes architecture community

By Ozayr Saloojee and Michael Faciejew

The CAUT Bulletin has already reported on the erosion of academic freedom – and higher education generally – in the United States, perhaps as a warning of what is to come if the rights of Canadian academics continue to be threatened by federal and provincial disinvestment and meddling in university activities, or if our own democratic principles were to be attacked. Yet little attention has been paid to the undoing of academic freedom through transnational relations with the United States.

Indeed, the assault on freedom of expression in the United States – particularly on those who quietly or loudly condemn Israel's genocide in Gaza – has already severely impacted the work of many Canadian and international scholars.

As a case in point, we offer an account of events that have shaken the architecture community broadly, and architectural educators specifically. Our perspective is shaped by our former roles as Associate Editors (of Design and Reviews, respectively) of the *Journal of Architectural Education (JAE)*, the most widely circulated journal on architectural education, which was earlier this year censored by its parent organization, the Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA).

In March 2024, the JAE Editorial Board, composed of 18 faculty members from across Canada and the U.S., unanimously approved the journal's forthcoming issue *79.2: Palestine*, to be published in the fall of 2025. The Call for Papers (CFP) invited submissions for work that "challenges conventions of politics and forms" which could emerge from or comparatively engage with Palestine as an appositional and diasporic geography. ACSA delayed the announcement of the CFP for months.

In February 2025, nearing the end of the issue's peer-review process, ACSA fired interim Executive Editor McLain Clutter for refusing to support the ACSA's decision to cancel *79.2: Palestine* and develop a replacement issue. The entire Editorial Board resigned after ACSA failed to respond to concerns over academic integrity, academic and editorial freedom, but also for not protecting precarious faculty and Board members, who were subject to an online harassment campaign.

In the immediate aftermath of the issue's cancellation and the Editorial Board's resignation, ACSA was heavily scrutinized in the international academic context as well as the larger world of architecture professionals. Finding the events deeply troubling, Editorial Board members from ACSA's other journal (*Technology | Architecture + Design*) also resigned, as did some members of ACSA's own Executive Board. Many architecture schools, including the University of Toronto's John H. Daniels Faculty of Architecture, Landscape, and Design, announced that they would not renew their ACSA membership.

ACSA's actions were uniquely damaging for Dalhousie University's School of Architecture, which was scheduled to co-host, along with ACSA and the European Association of Architectural Educators, an international conference in Halifax this past June. Dalhousie's School of Architecture voted in April to cancel the conference because a continued association with ACSA would have represented a condonement of ACSA's censorship and its assault on Palestinian scholarship.

The reality – not unique to architecture – is that research in the university context and intellectual activities in general are shaped by international exchange. Scholars and educators push discipline-specific discourses toward new objectives and problems thanks to – and not despite – encounters with "foreign" ideas. This entanglement is heightened when, as in the case of architectural educators and students, organizations such as ACSA (based in Washington, D.C.) play an outsized role in creating those valued relationships among member schools, even among Canadian ones. In the absence of an alternative network as robust as ACSA, many architecture schools have kept their ACSA membership and were ultimately unwilling to condemn the organization for its breach of academic freedom.

The ultimate irony is that ACSA engaged an interim editorial team to replace the JAE Palestine issue, whose CFP titled "Educating Civic Architects" resonates with the January 2025 Presidential Executive Order on "Promoting Beautiful Federal Civic Architecture."

The intricacies of transnational modes of thought and research are further burdened by other considerations: U.S.-based scholars (many of whom are Canadian citizens) who are unable to fully express their research findings or opinions; Canada-based scholars who are similarly muzzled by fear of border-detainment if they were to travel – or at some point immigrate – to the U.S.; the general unwillingness to participate in a military-academic complex in conference presentations and other research activities.

Even some of the most committed activist and politically conscious academics have been muted since January 2024 out of fear of doxxing or government-initiated persecution. The economic, social, cultural and intellectual

ties between Canada and the U.S. are simply too entrenched to believe that the Canadian university context is somehow insulated. If this architecture-specific debate offers a lesson for the larger academic community, it is that merely advocating for academic freedom is meaningless unless other forms of solidarity, networks and institutional frameworks are created, beyond the status quo organizations such as ACSA that are structurally too compromised to be "reformed."

What does it mean to re-theorize academic freedom in an age of authoritarianism? The assault on higher education is not a hermetically sealed circumstance south of the 49th parallel. Our educational and pedagogical worlds are an entangled system. One only has to look at recent ideological questionnaires to Canadian researchers applying for (or already in receipt of) U.S. government grants, the "austerity" challenges at Canadian universities, the crackdowns on student dissent and encampments, or ideological arguments for institutional "neutrality" in light of a documented genocide.

The task is for educators themselves to forge new partnerships and collaborations that can resist the kinds of capitulations that have occurred at U.S. institutions. Might this mean looking further afield — to Central and South America, Africa, Asia, Oceania, Europe? What new platforms and solidarities might strengthen academic freedom, sustain researchers, faculty and student safety, and, indeed, help academics thrive? ■

Ozayr Saloojee *is a Professor of Architecture at the Azrieli School of Architecture & Urbanism at Carleton University.* ***Michael Faciejew*** *is an Assistant Professor at the School of Architecture at Dalhousie University.*

Low mortgage rates, expert advice.

CAUT members unlock a cash back offer* when they fund with nesto.

Speak to an expert mortgage advisor now.

+1 833-385-0143

Proud Canadian Company

nesto Mortgage Experts™

Terms & conditions apply. nesto reserves the right, in its sole discretion, to terminate the cash back offer, in whole or in part, and/or modify, amend or suspend the cash back offer and/or the terms and conditions in any way, at any time, for any reason without prior notice. nesto Inc. Licenses: Mortgage Brokerage Ontario #13044, Saskatchewan #316917, New Brunswick #180045101, Nova Scotia #202507230; Mortgage Brokerage Firm Quebec #605058; British Columbia, Alberta, Newfoundland/Labrador, PEI, Yukon, Nunavut, Northwest Territories.

La censure palestinienne secoue la communauté architecturale

Par Ozayr Saloojee et Michael Faciejew

Le *Bulletin de l'ACPPU* a déjà fait état de l'érosion de la liberté académique, et de l'enseignement supérieur en général, aux États-Unis, peut-être comme un avertissement de ce qui pourrait arriver si les droits des universitaires canadiens continuent d'être menacés par le désengagement financier et l'ingérence du gouvernement fédéral et des provinces dans les activités universitaires, ou si nos propres principes démocratiques venaient à être remis en cause. Pourtant, peu d'attention a été accordée à la destruction de la liberté académique par les relations transnationales avec les États-Unis.

En effet, les atteintes à la liberté d'expression aux États-Unis, en particulier à l'encontre de celles et ceux qui condamnent discrètement ou ouvertement le génocide perpétré par Israël à Gaza, ont déjà eu de graves répercussions sur le travail de bon nombre de chercheuses et chercheurs canadiens et internationaux.

À titre d'exemple, nous proposons un compte rendu des événements qui ont secoué la communauté des architectes en général, et les professeures et professeurs en architecture en particulier. Notre point de vue est influencé par nos anciennes fonctions de rédacteurs en chef adjoints (respectivement pour la section Design et la section Reviews) du *Journal of Architectural Education (JAE)*, la revue la plus diffusée dans le domaine de l'enseignement de l'architecture, qui a été censurée au début de cette année par son organisation mère, l'Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA).

En mars 2024, le comité de rédaction du *JAE*, composé de 18 membres du corps professoral provenant de partout au Canada et aux États-Unis, a approuvé à l'unanimité le prochain numéro de la revue *79.2 : Palestine* devant être publié à l'automne 2025. L'appel à contributions demandait des travaux qui « remettent en question les conventions politiques et de formes » pouvant émerger de la Palestine ou s'y rapporter de manière comparative en tant que géographie appositive et diasporique. L'ACSA a retardé l'annonce de l'appel à contributions pendant des mois.

En février 2025, alors que le processus d'évaluation par les pairs du numéro touchait à sa fin, l'ACSA a licencié le rédacteur en chef par intérim McLain Clutter pour avoir refusé de soutenir la décision de l'ACSA d'annuler le numéro *79.2 : Palestine* et de préparer un numéro de remplacement. Tous les membres du comité de rédaction ont démissionné parce que l'ACSA n'a pas répondu aux préoccupations concernant l'intégrité académique ainsi que la liberté académique et éditoriale, mais aussi parce qu'elle n'a pas protégé les membres précaires du corps enseignant et du comité, qui ont été victimes d'une campagne de harcèlement en ligne.

Au lendemain de l'annulation du numéro et de la démission du comité de rédaction, l'ACSA a fait l'objet d'une attention particulière dans le contexte académique international ainsi que dans le milieu professionnel plus large de l'architecture. Trouvant ces événements profondément troublants, les membres du comité de rédaction de l'autre revue de l'ACSA (*Technology | Architecture + Design*) ont également démissionné, tout comme certains membres du comité exécutif de l'ACSA. De nombreuses écoles d'architecture, dont la faculté d'architecture, d'aménagement paysager et de design John H. Daniels de l'Université de Toronto, ont annoncé qu'elles ne renouvelleraient pas leur adhésion à l'ACSA.

Les actions de l'ACSA ont été particulièrement préjudiciables à l'École d'architecture de l'Université Dalhousie, qui devait organiser conjointement, avec l'ACSA et l'Association européenne pour l'enseignement de l'architecture, une conférence internationale à Halifax en juin dernier. L'École d'architecture de Dalhousie a voté en avril en faveur de l'annulation de la conférence, car le maintien de son association avec l'ACSA aurait représenté une acceptation de la censure de l'ACSA et de son attaque contre les travaux d'érudition palestiniens.

La réalité — qui n'est pas propre à l'architecture — est que la recherche dans le contexte universitaire et les activités intellectuelles en général sont façonnées par les échanges internationaux. Les chercheuses et chercheurs ainsi que le corps enseignant orientent les discours propres à leur discipline vers de nouveaux objectifs et problèmes grâce à, et non malgré, leur rencontre avec des idées « étrangères ». Cet enchevêtrement est encore plus marqué lorsque, comme dans le cas du corps enseignant et des étudiantes et étudiants en architecture, des organisations telles que l'ACSA (basée à Washington, D.C.) jouent un rôle prépondérant dans la création de ces relations précieuses entre les écoles membres, même parmi les écoles canadiennes. En l'absence d'un autre réseau aussi solide que l'ACSA, de nombreuses écoles d'architecture ont conservé leur adhésion à l'ACSA et ont finalement refusé de condamner l'organisation pour sa violation de la liberté académique.

Le comble de l'ironie est que l'ACSA a engagé une équipe éditoriale intérimaire

pour remplacer le numéro du *JAE* consacré à la Palestine, dont l'appel à contributions intitulé « Éduquer les architectes civiques » fait écho au décret présidentiel de janvier 2025 sur la « promotion d'une belle architecture civique fédérale ».

La complexité des modes de pensée et de recherche transnationaux est encore alourdie par d'autres considérations : les chercheuses et chercheurs basés aux États-Unis (dont beaucoup sont citoyennes et citoyens canadiens) qui ne peuvent pas exprimer pleinement les résultats de leurs recherches ou leurs opinions; les chercheuses et chercheurs basés au Canada qui sont également muselés par la crainte d'être détenus à la frontière s'ils se rendaient aux États-Unis ou, à un moment donné, y immigraient; la réticence générale à participer à un complexe militaro-universitaire lors de présentations de conférence et d'autres activités de recherche.

Même certains des universitaires les plus engagés et les plus politiquement conscients se sont tus depuis janvier 2024 par crainte d'être victimes de divulgation malveillante d'informations personnelles ou de persécutions initiées par le gouvernement. Les liens économiques, sociaux, culturels et intellectuels entre le Canada et les États-Unis sont tout simplement trop enracinés pour croire que le contexte universitaire canadien est en quelque sorte isolé. Si ce débat spécifique à l'architecture offre une leçon à la communauté universitaire dans son ensemble, c'est que le simple fait de défendre la liberté académique n'a aucun sens si d'autres formes de solidarité, de réseaux et de cadres institutionnels ne sont pas créées, au-delà des organisations de statu quo telles que l'ACSA, qui sont structurellement trop compromises pour être « réformées ».

La réalité — qui n'est pas propre à l'architecture — est que la recherche dans le contexte universitaire et les activités intellectuelles en général sont façonnées par les échanges internationaux.

Que signifie repenser la liberté académique à l'ère de l'autoritarisme? L'attaque contre l'enseignement supérieur n'est pas un phénomène qui se limite au sud du 49e parallèle. Nos mondes éducatifs et pédagogiques forment un système imbriqué. Il suffit de regarder les récents questionnaires idéologiques destinés aux chercheuses et chercheurs canadiens qui demandent (ou reçoivent déjà) des subventions du gouvernement américain, les défis liés à l'« austérité » dans les universités canadiennes, la répression de la dissidence étudiante et des campements étudiants, ou les arguments idéologiques en faveur de la « neutralité » institutionnelle à la lumière d'un génocide documenté.

La tâche du milieu enseignant consiste à forger de nouveaux partenariats et de nouvelles collaborations capables de résister aux capitulations qui ont eu lieu dans les institutions américaines. Cela signifie-t-il qu'il faut regarder plus loin, vers l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, l'Europe? Quelles nouvelles plateformes et solidarités pourraient renforcer la liberté académique, soutenir la sécurité des chercheuses et chercheurs, des membres du corps professoral et des étudiantes et étudiants, et, effectivement, aider les universitaires à s'épanouir? ■

Ozayr Saloojee *est professeur d'architecture à l'École d'architecture et d'urbanisme Azrieli de l'Université Carleton.* ***Michael Faciejew*** *est professeur adjoint à l'École d'architecture de l'Université Dalhousie.*

Le Bulletin a besoin de vos idées!

Avez-vous un commentaire réfléchi ou une lettre concise à la rédaction? Avez-vous une histoire importante à raconter qui ferait un bon article de fond? Contactez-nous pour nous proposer vos idées.

Prenez connaissance de nos lignes directrices éditoriales sur acppu.ca

Academic freedom at the University of Alberta in the wake of Charlie Kirk's death

By Florence Ashley

I was shocked when the University of Alberta administration informed me, one of its law professors, that I was being placed on non-disciplinary leave for my social media comments in the wake of Charlie Kirk's assassination — comments that unquestionably fall within the scope of academic freedom and freedom of expression. I know that many others have been placed on leave, disciplined or fired for their comments, and feel compelled to speak up in light of my firm belief that the health of a democratic society depends upon its protection of academic freedom and freedom of expression.

The University of Alberta has one of the strongest policies on freedom of expression of any university in Canada, and its academic staff collective agreement protects employees' rights to speak frankly on matters of public importance as part of their academic freedom. Why would it bow to anti-democratic pressures by placing a professor on leave without their request, consent or involvement? That any university would do this is beyond comprehension and is cause for alarm about the future of academic freedom in Canada.

The University of Alberta has equivocated on the reason for placing me on leave, emphasizing safety concerns while also alluding to "concerns" about social media posts I have made. These social media posts were made in the wake of Charlie Kirk's assassination, which sparked many media stories and social media discussions regarding appropriate responses to his death. In this context, I made a post on Bluesky that criticized a New York Times headline that read "Charlie Kirk Was Practicing Politics the Right Way," commenting that: "You do not, in fact, ever have to hand it to the Nazis. I utterly do not care for any 'virtues' that someone may perceive in them."

> **By placing me on leave, the university implicitly condoned and supported the targeted harassment of progressive academics across the United States and Canada.**

The comment alluded to a well-known meme, drawing an analogy between the eulogization of Charlie Kirk and people who insist on highlighting that Nazis did something right, despite their evils. The post reflects my belief that while it was wrong to assassinate Charlie Kirk — which I stated explicitly in a contemporaneous post — attempts to sanitize his legacy are inappropriate. I also wrote a post noting the unsettling fact that both Charlie Kirk and Yitzhak Rabin were assassinated shortly after being publicly cursed.

Let me be clear. None of my social media comments fall under the categories of expression that may be restricted according to the *Statement on Freedom of Expression at the University of Alberta*, namely "expression that violates law, causes the university to violate law, violates applicable university policies, procedures or collective agreements, falsely defames, constitutes a genuine threat or harassment, or unjustifiably violates privacy or confidentiality interests." The social media post in question boils down to an affirmation that the terrible assassination of Charlie Kirk does not require us to sanitize his hateful legacy. People may certainly agree or disagree with it, but it was not violent, hateful, harassing, discriminatory, illegal or otherwise beyond the scope of academic freedom.

Now back on campus, I cannot help but feel that the imposition of leave was a means of punishing me, as well as warning me that I may face repercussions for my exercise of academic freedom and freedom of expression. By placing me on leave, the university implicitly condoned and supported the targeted harassment of progressive academics across the United States and Canada for expressing a wide range of views critical of Charlie Kirk as part of a large-scale effort to have them terminated. In heeding this harassment campaign, the university echoes the U.S. government's foray into McCarthyism and Nazi-like behaviour. The fact that the harassment campaign seemingly resulted from outraged posts by a National Post columnist should not be forgotten either.

In addition to the unnecessary stress and injury to my professional reputation caused by the decision to place me on leave, the events send a chilling message to members of the university community,

including fellow faculty, staff and students who may now feel pressured to censor their protected speech. As a law professor actively involved in advancing human rights, I am deeply troubled.

The facts are incompatible with the claim that the non-disciplinary leave was solely motivated by safety concerns. Non-disciplinary leave was imposed without my knowledge or consultation. I was not asked about the nature and quantity of threats I received before it was imposed. I was not offered to teach virtually while security concerns are ongoing until a few days later when I suggested so. Had the university been genuinely concerned with safety and nothing else, it should have consulted me, made abundantly clear in communications with myself and others that my comments fell squarely within my academic freedom and freedom of expression, decried attacks against my protected speech, and worked to mitigate negative reputational impacts on myself.

Instead, onlookers were left with the impression that I had done something wrong and was being punished for it, an impression that was quite reasonable given the university's actions. Moreover, I feel that the university administration's actions have placed my long-term safety at risk by sending the message that harassment and bullying are effective means of having a professor put on leave.

Such outrageous behaviour cannot be tolerated if we are to preserve Canadian universities' commitment to academic freedom and freedom of expression. I am grateful for the support of friends, acquaintances, peers, faculty members and faculty leadership during this stressful process.

I hope that others, including members of government and civil society, will publicly express their opposition to the University of Alberta's censorious actions and that the university will apologize, reaffirm its commitment to academic freedom and freedom of expression, and undertake a review of its policies and the conduct of upper administration to ensure full protection of academic freedom in the future. ■

Florence Ashley *is an Assistant Professor at the University of Alberta Faculty of Law. Their research primarily centres on legal and bioethical issues faced by trans communities.*

La liberté académique à l'Université de l'Alberta à la suite du décès de Charlie Kirk

Par Florence Ashley

J'ai été bouleversée d'apprendre que l'administration de l'Université de l'Alberta m'avait imposée, moi qui suis l'une de ses professeures de droit, une suspension non disciplinaire pour des commentaires que j'ai formulés dans les médias sociaux à la suite de l'assassinat de Charlie Kirk, des commentaires qui relèvent d'ailleurs incontestablement de la liberté académique et de la liberté d'expression. Je sais que plusieurs autres ont également été suspendus, congédiés ou punis pour leurs commentaires, et je me sens obligée d'en parler puisque je suis fermement convaincue que la santé d'une société démocratique dépend de la protection de la liberté académique et de la liberté d'expression.

L'Université de l'Alberta a adopté l'une des politiques les plus strictes en matière de liberté d'expression de toutes les universités canadiennes, et la convention collective des membres de son personnel académique protège leur droit de s'exprimer franchement sur des questions d'intérêt public dans le cadre de leur liberté académique. Pourquoi céderait-elle aux pressions antidémocratiques en suspendant une professeure sans que cette dernière en fasse la demande, y consente ou participe à la décision? Qu'une université agisse de la sorte dépasse l'entendement et soulève de vives préoccupations pour l'avenir de la liberté académique au Canada.

L'Université de l'Alberta a tergiversé quant à la raison de ma suspension, soulignant des questions de sécurité tout en faisant allusion à des « préoccupations » concernant des messages que j'ai publiés dans les médias sociaux. Ces messages ont été publiés à la suite de l'assassinat de Charlie Kirk, qui a suscité de nombreux articles dans les médias et des discussions dans les médias sociaux sur les réactions appropriées à sa mort. Dans ce contexte, j'ai publié un message sur Bluesky critiquant un titre du *New York Times* qui indiquait que Charlie Kirk pratiquait la politique de la bonne façon, et commentant que personne ne doit en fait jamais céder aux nazis et que je me moque éperdument des « vertus » que certains peuvent leur trouver.

Ce commentaire faisait allusion à un mème bien connu, établissant une analogie entre l'éloge funèbre de Charlie Kirk et les personnes qui insistent pour souligner que les nazis ont fait quelque chose de bien, malgré les malheurs qu'ils ont causés. S'il était mal d'assassiner Charlie Kirk, ce que j'ai d'ailleurs explicitement déclaré dans un message publié à l'époque, mon message reflète ma conviction selon laquelle les tentatives visant à blanchir son héritage sont inappropriées. J'ai également souligné à quel point il est troublant de constater que Charlie Kirk et Yitzhak Rabin ont tous deux été assassinés peu après avoir été publiquement condamnés.

Que les choses soient claires : aucun de mes commentaires dans les médias sociaux n'entre dans la catégorie des expressions susceptibles d'être restreintes selon la *déclaration sur la liberté d'expression à l'Université de l'Alberta*, c'est-à-dire « toute expression qui enfreint la loi, amène l'université à enfreindre la loi, enfreint les politiques, les procédures ou les conventions collectives applicables de l'université, diffame faussement, constitue une menace ou du harcèlement réel, ou viole de manière injustifiée la vie privée ou la confidentialité ». Le message en question dans les médias sociaux se résume à affirmer que l'abominable assassinat de Charlie Kirk ne nous oblige pas à aseptiser son héritage haineux. Les gens peuvent certainement être d'accord ou pas avec mes commentaires, mais mon message n'était pas violent, haineux, harcelant, discriminatoire ou illégal ni d'une autre manière quelconque en dehors du champ de la liberté académique.

De retour sur le campus, je ne peux pas m'empêcher de penser que l'imposition d'un congé forcé était un moyen de me punir et de m'avertir que je pourrais subir des répercussions pour avoir exercé ma liberté académique et ma liberté d'expression. En me suspendant, l'université a implicitement cautionné et soutenu le harcèlement ciblé des universitaires progressistes aux États-Unis et au Canada qui ont exprimé un large éventail d'opinions critiques à l'égard de Charlie Kirk dans le cadre d'une campagne à grande échelle visant à les faire congédier. En se ralliant à cette campagne de harcèlement, l'université fait écho à la dérive du gouvernement américain vers le maccarthysme et les comportements dignes des nazis. Il ne faut pas non plus oublier que cette campagne de harcèlement semble avoir été déclenchée par les propos indignés d'un chroniqueur du *National Post*.

Outre le stress inutile et l'atteinte à ma réputation professionnelle découlant de ma suspension, la situation envoie un message troublant aux membres de la communauté universitaire, y compris mes collègues professeures et professeurs, le personnel et les étudiantes et étudiants, qui peuvent désormais se sentir contraints de censurer leurs propos pourtant protégés par la liberté d'expression. En tant que professeure de droit activement engagée dans la promotion des droits de la personne,

je suis profondément préoccupée.

Les faits sont incompatibles avec l'affirmation de l'administration voulant que le congé non disciplinaire soit uniquement motivé par des enjeux de sécurité. Le congé non disciplinaire m'a été imposé à mon insu et sans que je sois consultée. Personne ne m'a questionnée sur la nature des menaces que j'ai reçues ni leur nombre avant de m'imposer cette sanction. L'université ne m'a pas proposé d'enseigner à distance pendant la résolution de ces enjeux de sécurité, jusqu'à ce que je le suggère quelques jours plus tard. Si l'université s'était véritablement souciée de la sécurité et de rien d'autre, elle aurait dû me consulter, indiquer clairement dans ses communications que mes commentaires relevaient clairement de ma liberté académique et de ma liberté d'expression, dénoncer les attaques contre mes propos protégés par la liberté d'expression, et s'efforcer d'atténuer les impacts négatifs sur ma réputation.

Les observatrices et observateurs ont plutôt eu l'impression que j'avais fait quelque chose de mal et que l'université m'avait punie, une impression tout à fait raisonnable compte tenu des mesures prises par l'université. Aussi, j'estime que les mesures prises par l'administration de l'université ont mis en danger ma sécurité à long terme en envoyant le message voulant que le harcèlement et l'intimidation soient des moyens efficaces pour suspendre une professeure ou un professeur.

Si nous voulons préserver l'engagement des universités canadiennes en faveur de la liberté académique et de la liberté d'expression, un comportement aussi scandaleux ne peut pas être toléré. Je suis reconnaissante du soutien que m'ont offert mes amis, mes connaissances, mes pairs, mes collègues professeures et professeurs et la direction de la faculté pendant cette période stressante.

J'espère que d'autres, notamment les membres du gouvernement et de la société civile, exprimeront publiquement leur opposition aux mesures de censure prises par l'Université de l'Alberta et que cette dernière présentera ses excuses, réitérera son engagement en faveur de la liberté académique et de la liberté d'expression, et entreprendra un examen de ses politiques et de la conduite de son administration afin de garantir la pleine protection de la liberté académique à l'avenir. ■

***Florence Ashley** est professeure adjointe à la faculté de droit de l'Université de l'Alberta. Ses recherches portent principalement sur les questions juridiques et bioéthiques auxquelles font face les communautés transgenres.*

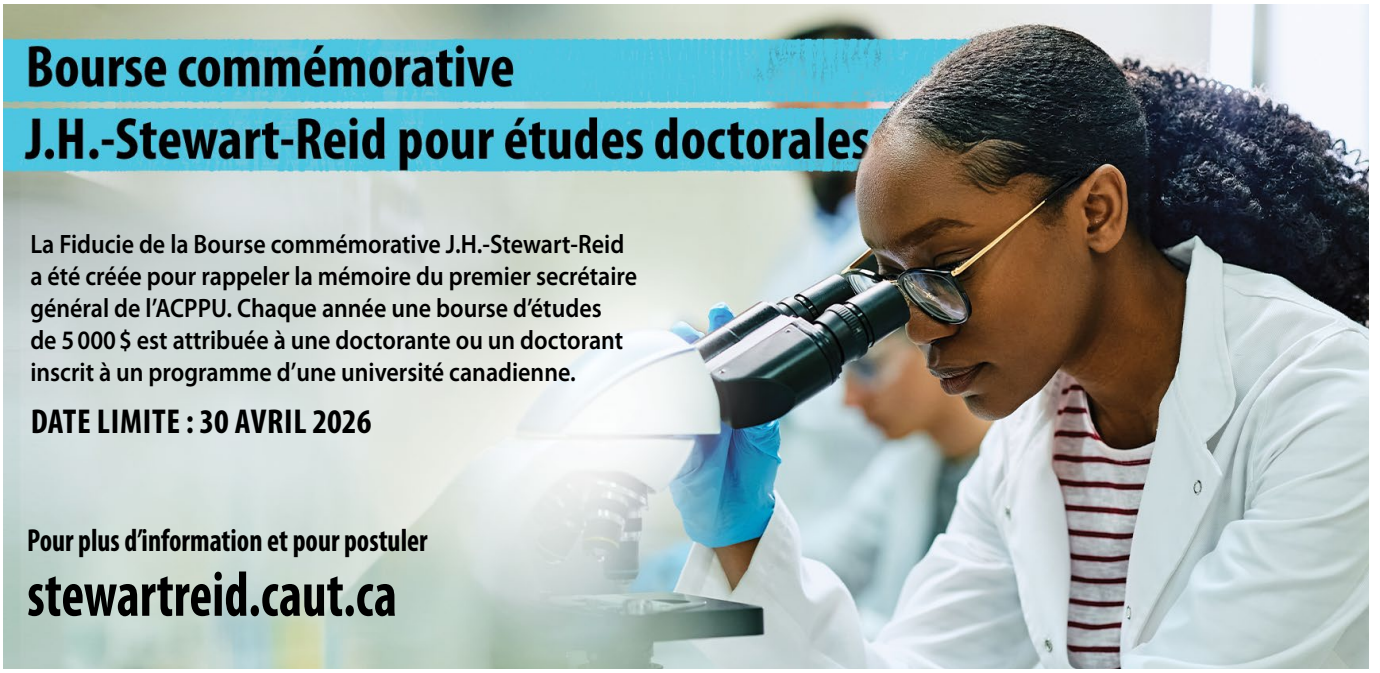

Momin Rahman and Alison Hearn

Momin Rahman and Alison Hearn are guest editors of the 2025 special issue of the CAUT Journal, *Shaping Equity as Labour Justice: successes, stumbles and setbacks*. Dr. Rahman is a sociology professor at Trent University and Dr. Hearn is a professor in the faculty of information and media studies at Western University.

Why focus on labour justice, not just equity as the theme?

Rahman: The idea came from a post-pandemic retreat discussion, while Alison and I served on the CAUT Executive Committee. We noticed how people saw equity as separate from core union work. We wanted to reposition it as an important part of the broader labour justice movement.

Hearn: Yes. I was chair of the Academic Freedom and Tenure Committee. Momin was co-chair of the Equity Committee. Indeed, we noticed that people treat equity and academic freedom as opposing values. We wanted to challenge that framing. Our position is that equity strengthens academic freedom, and vice versa.

Did any article shift your perspective on equity?

Hearn: Two articles stood out to me as eye-opening. The first, by Katherine Breward, critiques how universities handle disability inclusion, often reactively through accommodations rather than proactively through inclusive design. The second, by Brian Green, Derek Sahota and Jennifer Scott, reveals how the standard bargaining for percentage-based salary increases can unintentionally deepen wage inequities.

Rahman: Breward's article on inclusive design made me think about how colleagues with disabilities, especially those with invisible conditions like neurodivergence, may feel unsafe showing their identities due to fear of stigma. It was a powerful reminder that equity is an ongoing process, not a fixed outcome. We have all got a lot to learn from our disabled colleagues.

Tell us about a moment that shaped your view of equity.

Hearn: I think the Black Lives Matter era, particularly the online #BlackInTheIvoryTower campaign, deepened my understanding of equity. Racialized academics shared powerful personal stories during the campaign. They highlighted structural inequalities in a visceral and accessible way.

The works of Indigenous colleagues like David Newhouse and the CAUT Indigenous Working Group further cemented that decolonization requires structural change. Equity is not just about inclusion but about transforming the very foundations of academic institutions.

Rahman: Two pivotal experiences reinforced for me how entrenched biases shape academia, even in spaces that claim to be progressive.

The first happened in Scotland during my undergraduate graduation. My family wore traditional South Asian attire. The administration later used a photo of us from the event in a university brochure under the "international students" section. I was born in the UK. This incident revealed a deep-seated assumption that racialized individuals could not be British, prompting my early reflections on identity and bias.

Decades later, I was now a senior professor and expert in racialization, gender and sexuality. While serving on a hiring committee for a position explicitly focused on women of colour, the committee tried to hire a white candidate who did not meet the advertised research criteria. I objected, citing bias and misalignment with the job's equity goals. Though I was acting under and protected by unionized hiring processes, I still faced invalidation from colleagues.

How can unions bargain for equity?

Hearn: This current issue of the CAUT Journal offers practical, concrete strategies for embedding equity into academic labour practices. Examples include extending promotion and tenure timelines for disabled faculty, rethinking salary structures to reduce inequity, and challenging the performative equity rhetoric of university administrations. Many articles emphasize bargaining tactics and educational efforts to show how equity enhances productivity, teaching, research quality and student experience.

Rahman: I think many faculty unions have not fully embraced the foundational step of equity work: open dialogue on how equity policies help everyone, not just marginalized groups. When representation in the profession does not reflect the broader population, something is clearly wrong. Academics thrive on self-reflection and diverse perspectives. Excluding certain groups limits research quality and innovation. Equity enhances our collective knowledge, strengthens peer review, and expands our capacity to understand and change the world.

What is your response to concerns that equity bargaining divides academic staff?

Hearn: On politically diverse campuses like Western University, resistance to equity, diversity and inclusion (EDI) exists and we need to make a pragmatic case for it. We need to show how it improves research, grants, curriculum and student outcomes. People assume

Momin Rahman

Alison Hearn

that merit is a neutral standard, but historical and social contexts shape it. Expanding our understanding of what is meritorious enriches scholarship for everyone.

Rahman: It is an assumption that equity bargaining is divisive. Equity is about creating fairer participation for all. It is not about taking anything away from dominant groups. When unions bargain for equity, whether in salaries, workloads or promotions, they are expanding labour rights across the board. Addressing bias for one group often improves conditions for all. The key to avoiding division is framing equity as a collective gain, not a zero-sum game.

How do we defend labour justice in a troubling global political environment?

Rahman: Despite pressures like economic hardship and complex migration politics, unionized academic staff must speak out to support publicly funded universities and protect academic freedom, especially when it may seem risky or threaten careers to do so. Now is the time for academics to stand up, speak out, support one another, and educate students on global issues. Unions have the power to challenge injustices and defend academic freedom.

Hearn: Academic staff in Canadian universities and colleges are in a strong position to fight for labour justice due to high unionization rates. We have a foundation for resistance. What is concerning is increasing government intervention, threats to university autonomy, and an uncertain global political environment. However, we should always prioritize equity in our bargaining practices, including salary, promotion and tenure, because a more inclusive scholarly community strengthens collective power. ■

Momin Rahman et Alison Hearn

Momin Rahman et Alison Hearn sont les rédacteurs invités du numéro spécial 2025 du Journal de l'ACPPU, intitulé *L'équité, nouvelle justice au travail : succès, faux pas et reculs.* M. Rahman est professeur de sociologie à l'Université Trent et Mme Hearn est professeure à la faculté des sciences de l'information et des médias de l'Université Western.

Pourquoi se concentrer sur la justice au travail, et pas seulement sur l'équité comme thème?

M. Rahman : L'idée est née lors d'une discussion après la pandémie, alors qu'Alison et moi siégions au Comité de direction de l'ACPPU. Nous avons remarqué que les gens considéraient l'équité comme distincte du travail syndical de base. Nous voulions la repositionner comme un élément important du mouvement plus large pour la justice au travail.

Mme Hearn : Oui. J'étais présidente du Comité de la liberté académique et de la permanence de l'emploi. Momin était coprésident du Comité de l'équité. En effet, nous avons remarqué que les gens considéraient l'équité et la liberté académique comme des valeurs opposées. Nous voulions remettre en question cette conception. Notre position est que l'équité renforce la liberté académique, et vice versa.

Y a-t-il un article qui a changé votre point de vue sur l'équité?

Mme Hearn : Deux articles m'ont particulièrement marquée. Le premier, rédigé par Katherine Breward, critique la manière dont les universités gèrent l'inclusion des personnes ayant une incapacité, souvent de manière réactive par le biais de mesures d'accommodement plutôt que de manière proactive par le biais d'une conception inclusive. Le second, rédigé par Brian Green, Derek Sahota et Jennifer Scott, révèle comment la négociation standard d'augmentations salariales basées sur des pourcentages peut involontairement aggraver les inégalités salariales.

M. Rahman : L'article de Katherine Breward sur la conception inclusive m'a fait réfléchir à la façon dont les collègues ayant une incapacité, en particulier ceux qui souffrent de troubles invisibles tels que la neurodivergence, peuvent se sentir en insécurité lorsqu'ils révèlent leur identité par crainte d'être stigmatisés. Cela m'a rappelé avec force que l'équité est un processus continu et non un résultat figé. Nous avons tous beaucoup à apprendre de nos collègues ayant une incapacité.

Racontez-nous un moment qui a façonné votre vision de l'équité.

Mme Hearn : Je pense que le mouvement Black Lives Matter (La vie des Noirs compte), en particulier la campagne en ligne #BlackInTheIvoryTower (Les Noirs dans la tour d'ivoire), m'a permis d'approfondir ma compréhension de l'équité. Des membres du personnel académique racialisé ont partagé des témoignages poignants pendant la campagne. Ils ont mis en évidence les inégalités structurelles de manière viscérale et accessible.

Les travaux de collègues autochtones tels que David Newhouse et le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire des Autochtones de l'ACPPU ont renforcé l'idée que la décolonisation nécessite un changement structurel. L'équité ne concerne pas seulement l'inclusion, mais aussi la transformation des fondements mêmes des établissements académiques.

M. Rahman : Deux expériences déterminantes m'ont confirmé à quel point les préjugés profondément ancrés façonnent le monde universitaire, même dans des milieux qui se veulent progressistes.

La première s'est produite en Écosse, lors de la remise de mon diplôme de premier cycle. Ma famille portait des vêtements traditionnels sud-asiatiques. L'administration a ensuite utilisé une photo de nous prise lors de cet événement dans une brochure universitaire, dans la section « étudiants internationaux ». Je suis né au Royaume-Uni. Cet incident a révélé une idée profondément ancrée selon laquelle les personnes racialisées ne pouvaient pas être britanniques, ce qui m'a amené à réfléchir très tôt à l'identité et aux préjugés.

Des dizaines d'années plus tard, j'étais désormais professeur établi et expert en racialisation, genre et sexualité. Alors que je siégeais à un comité de recrutement pour un poste explicitement destiné aux femmes de couleur, le comité a tenté d'embaucher une candidate blanche qui ne répondait pas aux critères de recherche annoncés. Je m'y suis opposé, invoquant un parti pris et un désalignement avec les objectifs d'équité du poste. Bien que j'aie agi conformément aux processus de recrutement prévus à la convention collective, j'ai tout de même été confronté à de l'invalidation de la part de mes collègues.

Comment les syndicats peuvent-ils négocier l'équité?

Mme Hearn : Le dernier numéro du Journal de l'ACPPU propose des stratégies pratiques et concrètes pour intégrer l'équité dans les pratiques de travail du milieu académique. Parmi les exemples cités, on peut citer l'allongement des

délais de promotion et de titularisation pour le personnel académique ayant une incapacité, la refonte des structures salariales afin de réduire les inégalités et la remise en question du discours performatif des administrations universitaires en matière d'équité. De nombreux articles mettent l'accent sur les tactiques de négociation et les efforts éducatifs visant à montrer comment l'équité améliore la productivité, l'enseignement, la qualité de la recherche et l'expérience des étudiantes et étudiants.

M. Rahman : Je pense que de nombreux syndicats de personnel académique n'ont pas pleinement adhéré à l'étape fondamentale du travail en faveur de l'équité : un dialogue ouvert sur la manière dont les politiques d'équité profitent à toutes et à tous, et pas seulement aux groupes marginalisés. Lorsque la représentation au sein de la profession ne reflète pas l'ensemble de la population, il y a clairement un problème. Les membres du personnel académique s'épanouissent grâce à l'introspection et à la diversité des points de vue. L'exclusion de certains groupes limite la qualité de la recherche et l'innovation. L'équité enrichit nos connaissances collectives, renforce l'évaluation par les pairs et élargit notre capacité à comprendre et à changer le monde.

Que répondez-vous aux personnes qui craignent que les négociations sur l'équité ne divisent le personnel académique?

Mme Hearn : Dans les campus politiquement diversifiés comme celui de l'Université Western, il existe une résistance à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, et nous devons présenter des arguments pragmatiques en faveur de ces principes. Nous devons montrer comment ils

« L'équité enrichit nos connaissances collectives, renforce l'évaluation par les pairs et élargit notre capacité à comprendre et à changer le monde.

améliorent la recherche, les subventions, les programmes d'études et les résultats des étudiantes et étudiants. Les gens supposent que le mérite est une norme neutre, mais les contextes historiques et sociaux le façonnent. Élargir notre compréhension de ce qui est méritoire enrichit le savoir pour tout le monde.

M. Rahman : On part souvent du principe que les négociations sur l'équité sont source de division. L'équité vise à créer une participation plus juste pour toutes et tous. Il ne s'agit pas d'enlever quoi que ce soit aux groupes dominants. Lorsque les syndicats négocient l'équité, que ce soit en matière de salaires, de charge de travail ou de promotions, ils élargissent les droits du travail à tous les niveaux. Lutter contre les préjugés envers un groupe améliore souvent les conditions de toutes et tous. Pour éviter les divisions, il est essentiel de présenter l'équité comme un gain collectif et non comme un jeu à somme nulle.

Comment défendre la justice sociale dans un contexte politique mondial préoccupant?

M. Rahman : Malgré les pressions telles que les difficultés économiques et les politiques migratoires complexes, le personnel académique syndiqué doit s'exprimer pour soutenir les universités financées par des fonds publics et protéger la liberté académique, même si cela peut sembler risqué ou menacer leurs carrières. Il est temps que le personnel académique se mobilise, s'exprime, se soutienne mutuellement et sensibilise les étudiantes et étudiants aux enjeux mondiaux. Les syndicats ont le pouvoir de lutter contre les injustices et de défendre la liberté académique.

Mme Hearn : Le personnel académique des universités et collèges canadiens est en bonne position pour lutter pour la justice au travail grâce à un taux de syndicalisation élevé. Nous disposons d'une base solide pour résister. Ce qui est préoccupant, c'est l'intervention croissante du gouvernement, les menaces qui pèsent sur l'autonomie des universités et l'incertitude qui règne sur la scène politique mondiale. Cependant, nous devons toujours donner la priorité à l'équité dans nos pratiques de négociation, notamment en matière de salaire, de promotion et de titularisation, car une communauté universitaire plus inclusive renforce le pouvoir collectif. ■

CAUT ADVOCATE

Be an advocate for post-secondary education!

Sign up for the CAUT Advocate to find out how you can help secure the future post-secondary education in Canada.

Subscribe at **caut.ca** to get the newsletter straight to your inbox.

Le Défenseur de l'ACPPU

Devenez un défenseur de l'éducation postsecondaire!

Abonnez-vous au Défenseur de l'ACPPU pour découvrir comment vous pouvez contribuer à assurer l'avenir de l'éducation postsecondaire au Canada.

Abonnez-vous sur le site **acppu.ca** pour recevoir l'infolettre directement dans votre boîte de réception.

CAUT Bulletin ACPPU
2705, promenade Queensview Drive
Ottawa (Ontario) K2B 8K2

1953–2025
In print 72 yrs | Publié depuis 72 ans
ISSN 0007-7887